



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

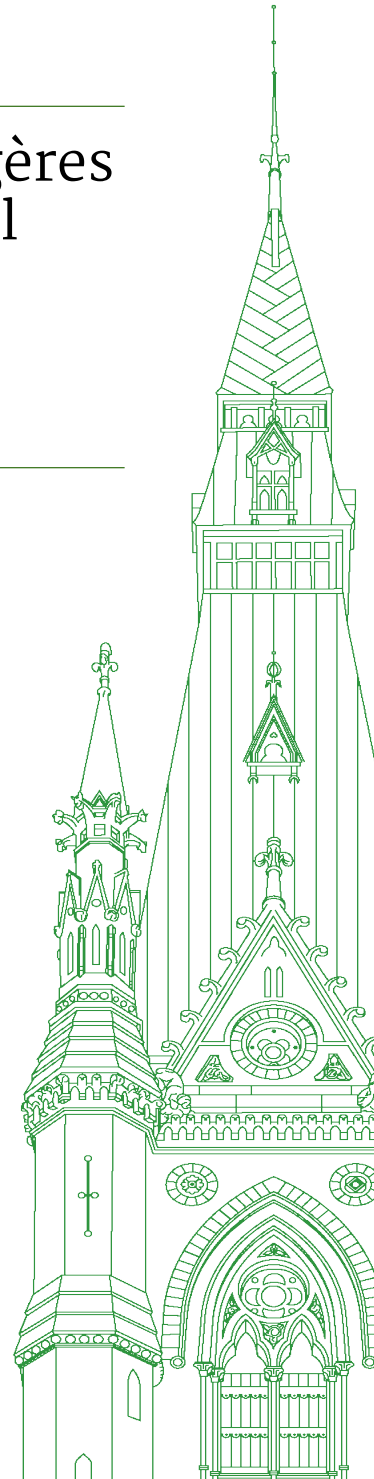
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 032

Le jeudi 23 avril 2026

Président : Ahmed Hussen



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 23 avril 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Ahmed Hussien (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la 32^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion qu'il a adoptée le mardi 3 février, le Comité se réunit pour étudier le mandat de l'ambassadeur du Canada aux États-Unis.

La réunion d'aujourd'hui se tient sous forme hybride, conformément au Règlement. Nous avons des membres ici, en personne, et d'autres se joignent à nous en se servant de l'application Zoom.

[Français]

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

[Traduction]

Nous accueillons deux représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, M. Mark Wiseman, ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique, et M. Glen Linder, sous-ministre adjoint, Secteur des Amériques.

J'inviterais maintenant M. Wiseman à faire sa déclaration liminaire; vous avez un maximum de cinq minutes.

[Français]

Mark Wiseman (ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci.

Monsieur le président, honorables membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de me présenter devant vous aujourd'hui. Il s'agit de ma première participation devant ce comité depuis mes débuts à titre d'ambassadeur du Canada aux États-Unis, le 15 février dernier, il y a seulement 67 jours.

Je compte servir les Canadiens et les Canadiennes en mettant clairement l'accent sur la promotion de nos intérêts nationaux à un moment important relativement à la relation bilatérale.

Je suis né à Niagara Falls, près de la frontière. J'ai étudié à l'Université Queen's et à l'Université de Toronto. J'ai fait un stage à l'École supérieure de commerce de Paris, et j'ai aussi étudié à l'Université Yale.

Une grande partie de ma carrière a été consacrée au renforcement de la sécurité de la retraite canadienne, notamment à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, au régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ainsi qu'à titre de président du conseil d'administration de l'Alberta Investment Management Corporation.

J'ai également travaillé chez BlackRock, où je gérais des portefeuilles d'investissements mondiaux. Ces fonctions m'ont permis d'acquérir une compréhension approfondie des marchés mondiaux et de développer de solides réseaux dans les secteurs public et privé, tant au Canada qu'aux États-Unis. Ces relations seront essentielles pour relever les défis des années à venir.

[Traduction]

À titre d'ambassadeur, je représente les intérêts du Canada sur le plan de la politique, de l'économie et de la sécurité aux États-Unis. Je suis principalement chargé de notre relation bilatérale avec les États-Unis. Dans ce rôle, je protège les intérêts du Canada sur le plan de l'économie et de la sécurité et je soutiens des centaines de milliers de Canadiens aux États-Unis tous les jours. Je dirige aussi le plus grand réseau diplomatique du Canada à l'étranger. Notre ambassade, 12 consulats généraux et 3 bureaux commerciaux sont soutenus par près de 600 diplomates et professionnels dévoués.

Nos liens économiques avec les États-Unis sont profonds et importants. Nous avons à notre porte la plus grande économie mondiale, un marché de 340 millions de personnes qui représente 25 % du PIB mondial. Cela entraîne d'énormes retombées au Canada. En 2025, le commerce transfrontalier des biens et des services représentait quotidiennement environ 3,5 milliards de dollars, pour un total de près de 1,3 billion de dollars au cours de la dernière année. Cela représente environ les deux tiers des échanges commerciaux du Canada. Le Canada fait plus d'échanges commerciaux avec les États-Unis en un jour qu'avec la plupart des pays en un an.

Notre relation en matière de défense avec les États-Unis — qui est de loin la puissance militaire la plus importante au monde — est harmonieuse, ce qui est essentiel pour la sécurité du Canada. Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le NORAD, demeure le commandement militaire binational le plus intégré au monde. Près de 1 000 membres des Forces armées canadiennes servent aux États-Unis, et bon nombre d'entre eux soutiennent directement la défense continentale.

Nous avons aussi énormément de liens interpersonnels. Près de 350 000 personnes traversent quotidiennement notre frontière commune de 9 000 kilomètres par l'un des 127 points d'entrée terrestres ou en empruntant les voies aériennes ou maritimes.

• (1535)

Toutefois, comme l'a dit le premier ministre, cette relation est en train de changer. Les politiques « Les États-Unis d'abord » ne s'alignent pas toujours sur les intérêts souverains du Canada ou sur l'esprit de coopération continentale qui a longtemps défini notre partenariat. Cela s'est surtout fait ressentir dans le secteur commercial, où les droits de douane américains, surtout les tarifs douaniers sectoriels au titre de l'article 232 sur l'acier, l'aluminium, les automobiles et le bois d'œuvre, ont eu un impact sur l'emploi et l'investissement au Canada, ce qui crée de l'imprévisibilité, menace nos chaînes d'approvisionnement intégrées et fait augmenter les coûts pour les entreprises et les familles.

Le premier ministre a été clair. Le Canada doit construire une nouvelle relation en matière de sécurité et d'économie avec les États-Unis, une relation pragmatique, fondée sur des principes et reposant sur la résilience et la souveraineté. À titre d'ambassadeur, ce sera mon travail principal.

Nous nous préparons actuellement en vue de l'examen de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, l'ACEUM, et je travaille en étroite collaboration avec le ministre LeBlanc et notre négociatrice en chef, Janice Charette, dans ce dossier. Nos objectifs sont clairs: premièrement, il faut obtenir un accès stable et préférentiel à l'ensemble du marché nord-américain; deuxièmement, il faut renforcer la souveraineté économique du Canada; et troisièmement, il faut à chaque instant défendre les travailleurs et les entreprises canadiens.

L'intégration nord-américaine doit continuer à soutenir la prospérité de nos deux pays, mais pas aux dépens de l'autonomie du Canada. Le fait que le Canada a réussi à atteindre l'objectif de 2 % de dépenses en défense, fixé par l'OTAN, a été salué à Washington D.C. Nous sommes toujours en bonne voie d'atteindre notre objectif de 5 % d'ici 2035, et prévoyons investir de façon importante dans l'Arctique, une région où le Canada et les États-Unis doivent continuer de travailler en étroite collaboration par le truchement du NORAD et aussi avec l'OTAN et nos alliés nordiques.

Le Canada et les États-Unis continueront à coopérer toujours plus efficacement pour lutter contre des menaces communes, y compris le crime organisé, le fentanyl et les autres drogues illicites et la contrebande d'armes à feu; ils travailleront aussi sur l'enjeu de la migration irrégulière à notre frontière commune. Grâce à son plan frontalier, assorti d'un budget de 1,3 milliard de dollars, le Canada a déjà renforcé grandement ses frontières en investissant dans les effectifs, la technologie, la surveillance aérienne et une coordination robuste avec les États-Unis. L'adoption du projet de loi C-12, le mois dernier, fournira à nos autorités frontalières, aux organismes d'application de la loi et aux autorités de l'immigration les outils nécessaires pour sécuriser notre frontière commune.

Notre coopération plus étroite produit aussi des résultats. Les passages irréguliers à la frontière, du Canada vers les États-Unis, ont beaucoup diminué, et l'efficacité des services s'améliore, y compris avec l'ouverture d'un nouveau bureau de précontrôle américain, le mois dernier, à l'Aéroport Billy Bishop de Toronto. De plus, l'arrestation de Ryan Wedding, le 22 janvier, et la reconnaissance par le FBI des efforts des forces de l'ordre canadiennes illustrent la coopération positive qui marque notre relation.

Les États-Unis sont un partenaire essentiel dans les dossiers mondiaux, de l'Arctique à l'Europe centrale et occidentale, en passant par l'Amérique latine et les Caraïbes, mais le Canada travaillera aussi avec d'autres partenaires aux vues similaires pour faire

avancer les priorités communes, l'objectif n'étant pas de les substituer aux États-Unis, mais de renforcer notre résilience dans un monde de plus en plus complexe.

Depuis mon arrivée, l'ambassade a accueilli à Washington un vaste éventail de délégations parlementaires, y compris le Groupe interparlementaire Canada—États-Unis, des secrétaires parlementaires, quatre présidents de comité et des membres bipartisans de tout le Canada, et d'autres visites sont prévues au calendrier des prochaines semaines; et je suis ici depuis 67 jours seulement. J'ai eu l'occasion de faire le point et de discuter avec des délégués canadiens de tout le spectre politique, qui ont participé à plus de 50 réunions avec des législateurs, des représentants de l'administration et des membres des secteurs public et privé des États-Unis; nous avons parlé d'une vaste gamme d'enjeux, des Grands Lacs à l'énergie, en passant par les frontières et la défense.

Je sais que les parlementaires canadiens se rendront eux aussi aux quatre coins des États-Unis, cet été, à des endroits comme Greenville, en Caroline du Sud; Salt Lake City dans l'Utah; à Saint-Paul, au Minnesota; et Chicago, dans l'Illinois. Comme notre ambassade à Washington, notre réseau de consulats soutiendra nos échanges avec les législateurs américains de partout aux pays pour défendre nos intérêts aux États-Unis.

J'aimerais seulement dire au Comité que je n'insisterai jamais assez sur la valeur de la diplomatie parlementaire. Faire appel aux Américains, non seulement dans la capitale, mais dans tous les États aide à construire des ponts, réparer les pots cassés et resserrer les relations sur le terrain.

• (1540)

En fait, je crois que certains membres du Comité seront à Washington D.C. avec moi, à la mi-mai.

D'ailleurs, pour le 12 mai, l'invitation qui a été envoyée n'était qu'en anglais. C'était une erreur — une erreur inacceptable. a maintenant été corrigée et l'invitation a été envoyée de nouveau, et ce, dans les deux langues officielles.

Selon moi, le fait que cette invitation n'ait été envoyée qu'en anglais est inacceptable. J'aimerais m'excuser personnellement et au nom de l'ambassade. Je tiens à réitérer fermement que je m'engage à promouvoir le bilinguisme au Canada et devant le monde, y compris les États-Unis. Le bilinguisme reflète notre engagement envers le multiculturalisme, le multilinguisme et le genre de Canada auquel nous croyons tous.

Le président: Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur, de votre déclaration liminaire.

Nous allons maintenant passer aux questions; je vais commencer par M. Michael Chong.

Vous avez six minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de comparaître devant nous aujourd'hui. J'ai bien aimé votre déclaration liminaire.

J'aimerais parler un peu de ce qui s'est passé la semaine dernière avec le Mexique. Le Mexique a publié une déclaration officielle disant que les fonctionnaires mexicains et américains allaient discuter cette semaine de quatre séries de questions. Ces discussions portaient entre autres sur les droits tarifaires sur l'aluminium, l'acier et les automobiles. La présidente Sheinbaum a indiqué qu'elle souhaitait conclure un accord sur l'aluminium, l'acier et les automobiles avant la fin de l'examen de l'ACEUM.

Pourriez-vous nous dire si le Canada se coordonne avec le Mexique pour faire baisser les droits tarifaires dans ces secteurs?

Mark Wiseman: Merci.

Le Canada croit fermement à la nature trilatérale des dispositions de l'ACEUM.

À titre d'ambassadeur, c'est à moi de travailler avec notre négociatrice en chef et avec le ministre LeBlanc pour m'assurer que ces questions, y compris l'article 232, sont portées à l'attention de nos collègues des États-Unis et du Mexique. En fait, si je comprends bien, la délégation du Mexique sera ici, à Ottawa, dans quelques semaines, pour rencontrer le ministre LeBlanc et son équipe.

L'hon. Michael Chong: Ma question concerne le fait que, cette semaine, le Mexique a discuté officiellement de ces quatre séries de questions, y compris les droits tarifaires. Est-ce que le Canada discutera officiellement des droits tarifaires prévus à l'article 232?

Quand en discuterons-nous?

Mark Wiseman: Nous reconnaissons que les droits tarifaires prévus à l'article 232 ont des conséquences négatives très importantes sur l'industrie canadienne et les travailleurs canadiens. Je peux vous assurer que nous discutons de façon continue avec les États-Unis et le Mexique.

L'hon. Michael Chong: Ma question concerne les discussions officielles. Si j'ai bien compris, le ministre a eu des discussions téléphoniques, mais le Mexique a discuté officiellement avec les États-Unis cette semaine.

Est-ce que le Canada discutera officiellement des droits tarifaires prévus à l'article 232, et si oui, quand?

Mark Wiseman: Comme vous le savez, un processus d'examen officiel est prévu dans les dispositions de l'ACEUM. Nous nous attendons à ce que le processus d'examen ait lieu parce que c'est ce qui est prévu dans l'accord.

L'hon. Michael Chong: À cet égard, le gouvernement du Mexique a indiqué dans sa déclaration officielle que la première ronde de négociations bilatérales officielles entre le Mexique et les États-Unis se tiendra la semaine du 25 mai.

Quand la première ronde de négociations officielles avec le Canada se tiendra-t-elle?

• (1545)

Mark Wiseman: Aucune date n'a été fixée en ce qui concerne une première ronde de négociations officielles...

L'hon. Michael Chong: Merci.

Mark Wiseman: ... en ce qui concerne l'examen.

L'hon. Michael Chong: L'examen de l'ACEUM... Très bien.

Mon autre question concerne le fait que, il y a un an, le gouvernement canadien a fait d'importantes concessions. Il a laissé tomber ses représailles tarifaires et, plusieurs semaines plus tard, a suspendu la mise en place de la taxe sur les services numériques; il a fait

ces deux concessions importantes pour tenter de faire avancer les négociations.

Les négociations stagnent, depuis un certain temps, contrairement à celles du Mexique, qui semblent avancer assez rapidement. Nous avons aussi des rapports selon lesquels cette approche lente est une stratégie délibérée du gouvernement.

Pourriez-vous nous dire pourquoi le gouvernement a décidé, contrairement au Mexique, qu'une approche lente était la bonne approche au regard non seulement des droits tarifaires prévus à l'article 232, mais aussi des négociations officielles concernant l'examen de l'ACEUM?

Mark Wiseman: Le Canada est prêt et disposé à entamer tout type d'examen que ce soit avec les États-Unis et avec le Mexique. Nous sommes prêts à le faire et nous nous y sommes préparés. Nous défendrons les intérêts du Canada par l'intermédiaire du ministre LeBlanc et de notre négociatrice commerciale en chef, tant sur le plan officiel — je peux vous l'assurer — que sur le plan informel, à chaque étape, dans le meilleur intérêt des Canadiens.

L'hon. Michael Chong: Cela semble contredire ce que disent les fonctionnaires, officiellement et en privé.

La première ministre du Nouveau-Brunswick, Susan Holt, a dit que les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis n'en sont pas à un stade qui permette d'en parler avec beaucoup d'optimisme. C'est ce qu'elle a dit après une rencontre avec le ministre LeBlanc. D'autre part, Louise Blais, ancienne diplomate canadienne, affirme que des fonctionnaires de Washington lui ont confié que le gouvernement canadien adoptait délibérément une approche prudente dans ce dossier.

Un fonctionnaire, selon une source québécoise citée par CBC/Radio-Canada, a ensuite dit que, lorsque le premier ministre s'est entretenu avec le premier ministre du Québec, Carney lui a explicitement dit que cette approche lente faisait partie de la stratégie d'Ottawa.

Quelle est cette stratégie? Est-ce d'y aller lentement, ou bien de faire comme les Mexicains et de régler cette affaire rapidement?

Mark Wiseman: Je ne discuterai pas des détails de la stratégie du gouvernement du Canada concernant l'examen de l'ACEUM ou les questions liées à l'article 232 ici, mais je tiens à dire que le Canada est prêt à entamer les discussions. Nous sommes prêts. Nous avons fait nos devoirs et nous sommes prêts à aller de l'avant sans délai avec le Mexique et les États-Unis.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Guilbeault, vous avez la parole pour six minutes.

L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur, d'être des nôtres aujourd'hui. D'ailleurs, merci d'avoir reconnu lors de votre allocution l'erreur quant à l'invitation qui a été faite aux députés seulement en anglais. Merci de l'avoir corrigée. Je pense que vous avez entendu, comme moi, le premier ministre reconnaître que c'était inacceptable. Je pense que nous pouvons vous prendre au mot pour nous assurer que ça n'arrivera plus.

Monsieur le président, j'aimerais donner avis de la motion suivante. Mon bureau l'enverra au greffier dans quelques minutes. Entretiens, je vais vous la lire:

Que le Comité réaffirme son engagement envers le bilinguisme officiel et exprime ses préoccupations concernant l'invitation rédigée uniquement en anglais que l'ambassade du Canada aux États-Unis a adressée aux membres du Comité; et qu'il invite Arun Thangaraj, sous-ministre des Affaires étrangères pour informer le Comité de la politique d'Affaires mondiales Canada en matière de langues officielles et de sa mise en œuvre dans les ambassades canadiennes à travers le monde.

Merci, monsieur le président.

Je vais maintenant poursuivre et poser mes questions.

Monsieur l'ambassadeur, si je me souviens bien, vous avez dit tout à l'heure être en poste depuis 67 jours. Ma question comporte deux volets.

Pourriez-vous nous dire ce que vous avez fait jusqu'à maintenant en matière d'efforts diplomatiques, que ce soit dans le cadre des négociations pour la renégociation de l'accord de libre-échange, mais aussi de façon plus large dans nos relations diplomatiques avec les États-Unis?

Quel est votre plan de match? Par exemple, quels sont vos objectifs pour votre première année en poste à Washington?

• (1550)

[Traduction]

Mark Wiseman: Merci de la question.

Tout d'abord, en ce qui concerne les négociations commerciales, l'un de nos grands atouts est que j'occupe le poste d'ambassadeur, et nous pouvons aussi compter sur la négociatrice en chef, Janice Charette, qui travaille bien sûr en étroite collaboration avec moi, sous la direction du ministre LeBlanc.

Il va sans dire que les négociations commerciales et le soutien à celles-ci constituent une partie importante de mon rôle, mais ce n'est pas tout. Mon rôle consiste également à défendre les intérêts canadiens aux États-Unis et à soutenir les Canadiens dans leur relation avec les États-Unis en général.

Pour répondre à la deuxième partie de la question, une grande partie du travail consiste à établir des relations avec les parties prenantes de tous les États-Unis. Pendant mes 67 premiers jours, j'ai surtout été présent à Washington D.C., où j'ai rencontré des membres du Congrès, des hauts responsables de l'administration et du pouvoir exécutif américain, des dirigeants canadiens et américains du milieu des affaires et du milieu syndical et diverses associations industrielles, et j'en passe, afin à la fois d'exposer plus clairement le point de vue canadien sur l'importance de cette relation et de recueillir leurs commentaires et leurs informations.

Certes, je suis allé à Houston et j'irai à New York et au Colorado, dans les semaines à venir, mais au début, mon activité s'est concentrée sur les cercles diplomatiques de Washington.

À l'avenir, cependant, mon objectif en tant qu'ambassadeur — et surtout, en collaboration avec les parlementaires et avec le soutien de nos 12 consulats aux États-Unis — sera de faire connaître les réalités du Canada au niveau régional également. Les États-Unis sont un grand pays. Nous devons dialoguer avec les chefs d'entreprise, les législateurs, les dirigeants communautaires et les syndicats dans tout le pays. Cela sera une part importante de mon travail, dans ma première année à ce poste.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci.

Je pense qu'il me reste un peu de temps, monsieur le président.

J'ai une dernière question à vous poser, monsieur l'ambassadeur.

[Traduction]

Le président: Oui, il reste du temps.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, vous avez parlé des rencontres que vous avez déjà eues, principalement à Washington.

Pouvez-vous nous résumer les leçons que vous tirez de ces premières rencontres avec des membres du cabinet américain ou avec des représentants et des représentantes du Congrès?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je tiens à dire très clairement que l'accueil qui m'a été réservé en tant que représentant du Canada a été, sans exception, incroyablement chaleureux. Cela a commencé par la présentation de mes lettres de créance, le 17 février, au président des États-Unis et au secrétaire Rubio.

Les Américains comprennent l'importance de l'alliance et des relations économiques avec le Canada. Se réveillent-ils tous les matins en pensant à nous, comme nous nous réveillons tous les matins en pensant à eux? Non, certainement pas, et nous devons sans cesse leur rappeler l'importance de nos relations économiques, de nos liens personnels et de notre alliance en matière de défense.

Toutes les rencontres que j'ai eues ont été respectueuses, ouvertes et réceptives, et je dois dire que je ne m'y attendais pas forcément.

Je pense parfois que nous devons regarder au-delà des apparences, comme nous le faisons ici au Canada — la politique, je suppose, c'est la politique — et nous mettre au travail. D'après mon impression, fondée sur un échantillon assez large au cours des deux premiers mois, les Américains veulent eux aussi se mettre au travail, non seulement sur le commerce, mais sur tous les aspects de la relation complexe entre nos deux pays.

The Chair: Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Brunelle-Duceppe.

[Français]

Vous avez six minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. Je tiens aussi à souligner le fait que vous avez dit que l'erreur qui a été commise est inacceptable. Vous n'aviez pas le choix, mais vous l'avez fait quand même, alors je vous en remercie.

Vous allez être appelé à être la voix du Canada, et donc nécessairement du Québec, à Washington. Vous allez être appelé à promouvoir et à défendre les intérêts économiques, linguistiques et culturels du Québec à Washington.

Dans votre allocution, vous avez quand même ratissé très large. Malheureusement, il n'y a pas eu un mot sur la gestion de l'offre, alors qu'elle est systématiquement et même publiquement ciblée par le président Trump lorsqu'il est question de la renégociation de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Ça m'a assez frappé, parce que votre allocution était quand même assez longue et que, par le passé, dans une chronique datant de 2024, vous aviez qualifié la gestion de l'offre de système qui sécurise le marché pour un groupe protégé d'acteurs établis qui freinent l'innovation et maintiennent les prix artificiellement élevés pour les consommateurs canadiens.

Je ne vous cacherai donc pas que votre nomination provoque beaucoup de doutes au Québec. Je pense que vous êtes au courant de cela.

Votre position personnelle est-elle toujours la même qu'il y a deux ans?

Comment pouvez-vous concilier votre position publique d'il y a deux ans avec le fait que vous vous retrouvez maintenant à défendre et à promouvoir la gestion de l'offre à Washington?

• (1555)

[Traduction]

Mark Wiseman: Premièrement, en ce qui concerne la gestion de l'offre, mes instructions sont très claires et mon rôle l'est également. Mon rôle consiste à appuyer et à mettre en œuvre les politiques du gouvernement du Canada. Le premier ministre a été clair, tout comme le Parlement par le biais du projet de loi C-202, sur le fait que la gestion de l'offre n'est pas remise en question.

Quelles qu'aient pu être mes opinions par le passé ou quelles qu'elles soient aujourd'hui, elles n'ont absolument aucun rapport avec la mission que je dois accomplir. Je vais m'acquitter fidèlement de cette mission en protégeant la gestion de l'offre, dans la mesure où j'ai un rôle à jouer à cet égard, car telle est la politique du gouvernement du Canada et tel est mon travail.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Ce que vous me dites, c'est que votre proposition sur la gestion de l'offre aujourd'hui est la même qu'en 2024, mais que ce n'est pas grave, parce que ce sont les politiques du gouvernement que vous allez défendre à Washington. C'est ce que je comprends.

Nous, ce que nous disons, c'est que ce n'est pas normal qu'une personne qui ne pense pas comme le gouvernement aille promouvoir et défendre quelque chose en quoi il ne croit pas. Là, vous venez de nous dire que vous ne croyez pas au système de la gestion de l'offre. Vous venez juste de nous le dire. Vous nous dites aussi que nous pouvons quand même vous faire confiance pour défendre et promouvoir la gestion de l'offre. C'est quand même assez inquiétant pour les producteurs et les agriculteurs et agricultrices au Québec.

Je le dis en toute bonne foi. Vous comprenez que le fait que vous ne croyez pas au système de la gestion de l'offre soulève de sérieux doutes sur votre capacité à la défendre.

L'hon. Steven Guilbeault: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Guilbeault invoque le Règlement, parce que je pense qu'il n'est pas content de ma question, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur Guilbeault.

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Merci, monsieur le président.

J'ai écouté le même témoignage de l'ambassadeur que M. Brunelle-Duceppe, et ce que l'ambassadeur a dit — nous pouvons regarder les témoignages —, c'est que, peu importe sa position personnelle, il va défendre la position du gouvernement du Canada. Il n'a pas dit quelle est sa position personnelle sur la question de la gestion de l'offre, un système que je soutiens également et sur lequel j'ai travaillé longtemps quand je travaillais chez Équiterre. Ce qu'il a dit, c'est qu'il était là pour...

[Traduction]

Le président: Je pense que...

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: Je pense que le député met des mots dans la bouche de l'ambassadeur. Il lui fait dire des choses qu'il n'a pas dites. Je pense que, sur des questions comme ça, il est important que nous nous en tenions à ce qui est dit clairement.

Si le député veut poser plus de questions là-dessus, il peut le faire, mais ce n'est pas ce que M. l'ambassadeur a dit.

[Traduction]

Le président: Monsieur Brunelle-Duceppe, allez-y.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je veux m'exprimer sur le même rappel au Règlement. J'imagine que mon chronomètre a été arrêté.

Monsieur Guilbeault, ce que je comprends, c'est que l'ambassadeur a dit qu'il ne voulait pas nous dire quelle est sa position. Comme il était contre la gestion de l'offre la dernière fois qu'il en a parlé, je présume qu'il l'est nécessairement toujours. C'est ce qu'il nous a fait comprendre indirectement et de façon très diplomatique. D'ailleurs, c'est son nouveau rôle. Il est assez bon pour ce qui est du langage diplomatique. Donc, c'est ce que nous avons compris.

[Traduction]

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): J'invoque le Règlement au sujet du rappel au Règlement.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je pense que je peux continuer mon intervention sur...

[Traduction]

L'hon. Robert Oliphant: Je crois que nous sommes en plein débat. J'invoque le Règlement, car j'aimerais entendre le témoin.

Le président: J'allais dire la même chose. Je pense que chacun peut avoir son propre point de vue et ses propres opinions sur ces réponses, mais je crois que l'ambassadeur a clairement indiqué qu'il défend la position du gouvernement et du Parlement, ce qui transparaît dans ses réponses.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est parfait.

Est-ce que je peux continuer mon intervention?

[Traduction]

Le président: Oui, bien sûr.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur l'ambassadeur, si je comprends bien, vous me dites que, par exemple, M. Carney aurait pu nommer un indépendantiste québécois ambassadeur du Canada en France, car, comme ce n'est pas la vision du gouvernement, ce n'est pas grave si on nomme un indépendantiste québécois à un tel poste. Ce que vous me dites, c'est un peu ça, mais, pour la gestion de l'offre, ça soulève beaucoup de doutes.

Une autre de vos positions a soulevé beaucoup de doutes. Vous êtes le cofondateur de l'Initiative du siècle, et, malgré le mandat qui s'en vient et sur lequel nous allons rester concentrés, vous avez diffusé sur le réseau social X un message qui était hostile au Québec. Ce message indiquait que l'objectif d'un Canada peuplé de 100 millions d'habitants devait être atteint, même si ça fait hurler le Québec.

Savez-vous à quel point votre nouvelle publication de cette publication a choqué les Québécois?

Savez-vous à quoi cette phrase faisait allusion quand vous l'avez publiée de nouveau?

• (1600)

[Traduction]

Mark Wiseman: Par le passé, j'ai participé — comme le savent sans doute de nombreux députés du Comité — à une organisation appelée l'Initiative du siècle. J'encourage toute personne intéressée à contacter cette organisation et à consulter les informations qu'elle fournit. Je ne suis plus affilié à cette organisation. J'ai démissionné de toutes mes fonctions extérieures pour assumer le rôle d'ambassadeur.

Je le répète, mon travail est de promouvoir les politiques du gouvernement du Canada, et je continuerai à le faire. Je tiens également à préciser que mon rôle d'ambassadeur, en ce qui concerne les États-Unis, ne couvre pas la politique canadienne en matière d'immigration.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous êtes maintenant la voix du Québec à Washington, et vous avez publié de nouveau une publication qui était hostile au Québec.

La question est simple. Elle concerne votre mandat.

Pensez-vous sincèrement et sérieusement que les gens au Québec sont heureux de voir quelqu'un qui a publié de nouveau une publication hostile au Québec devenir leur voix et leur représentant à Washington? Ça, c'est ma première question.

Le président: Monsieur Duceppe.

Alexis Brunelle-Duceppe: J'ai une deuxième question. Dans l'Initiative du siècle, il n'y a aucune mention du français...

[Traduction]

Le président: Monsieur Brunelle-Duceppe, je devrais...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: ... ou de la culture et de la nation québécoise en ce qui concerne la population du Canada.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Brunelle-Duceppe, vous semblez faire un commentaire plutôt que de poser une question. Nous avons convenu, en tant que députés, que l'objectif de la séance d'aujourd'hui était de nous faire une idée, en tant que comité, du mandat de l'ambassadeur. Cela prend...

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: En fait, ma question est la suivante: est-ce que l'ambassadeur comprend qu'il y a beaucoup de doutes au Québec à propos du fait qu'il est maintenant la voix du Québec? Je veux juste savoir s'il en est conscient. C'est une vraie question. Ce n'est pas un commentaire. Il peut y répondre.

[Traduction]

Le président: Vous posez des questions sur l'immigration et sur d'autres sujets. L'ambassadeur a clarifié ce qu'est son rôle.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Non, je parle de son mandat. Lorsqu'il a été nommé, il y a eu une levée de boucliers au Québec, et beaucoup de doutes ont été soulevés. Je pense que l'ambassadeur doit en être conscient. Je voudrais savoir s'il en est conscient. C'est ça, ma question.

[Traduction]

Le président: Monsieur Wiseman, dans le peu de temps qu'il reste, je vous laisse le soin de répondre ou réagir aux commentaires et aux questions de M. Brunelle-Duceppe.

Mark Wiseman: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je lis les journaux dans les deux langues. Je suis l'ambassadeur aux États-Unis de tous les Canadiens, y compris les Québécois. C'est mon travail. C'est mon mandat. Je m'acquitterai fidèlement de cette tâche pour tous les Canadiens, et cela comprend les Québécois.

Je tiens également à préciser que j'ai l'immense privilège de travailler avec les dirigeants provinciaux, dans le cadre de mes fonctions, y compris avec les trois provinces qui sont représentées physiquement à l'ambassade. L'Alberta, le Manitoba et l'Ontario ont chacun une présence physique, et il existe également à Washington D.C. un bureau du Québec très solide et collaboratif. Nous communiquons régulièrement afin que je puisse avoir les informations dont j'ai besoin pour représenter tous les Canadiens, y compris les Québécois, à Washington. Je continuerai à le faire fidèlement.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Aboultaif.

Vous avez cinq minutes.

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur l'ambassadeur, au Comité.

Une enquête sur les PDG, menée par le Conseil canadien des affaires, a révélé que l'incertitude commerciale, la montée du protectionnisme et les tensions géopolitiques compliquent la planification, l'investissement et la croissance des entreprises, et que 38 % de celles-ci mentionnent désormais l'incertitude entourant l'ALENA ou l'ACEUM comme étant « le principal facteur influant sur la planification des investissements ».

De plus, Statistique Canada a montré que les investissements des entreprises ont reculé en raison de l'incertitude et des tensions commerciales auxquelles elles ont fait face au cours de l'année écoulée. La Chambre de commerce du Canada a dit ceci: « Les industries tributaires du commerce passent en mode “ attente ”. La plupart des entreprises, en particulier les plus petites d'entre elles, n'ont pas adopté de mesures significatives au-delà d'ajuster les prix [...] les décisions relatives à la diversification et à l'investissement seront sans doute encore retardées jusqu'à ce que les politiques soient plus claires. »

L'incertitude, monsieur l'ambassadeur, nuit à l'économie canadienne. Vous pourriez peut-être apporter quelques éclaircissements.

• (1605)

Mark Wiseman: En tant qu'investisseur, je sais que l'incertitude est terrible. Elle augmente le coût du capital et, comme vous le dites dans votre question, elle pousse les gens à ne pas prendre de décisions importantes, particulièrement en matière d'allocation des capitaux.

Je tiens à exposer clairement le point de vue de l'ambassade à Washington. Cette imprévisibilité et cette incertitude sont causées par les actions des États-Unis. Les droits de douane au titre de l'article 232, par exemple, sur les automobiles, l'acier, l'aluminium, le bois d'œuvre et les produits pharmaceutiques, ainsi que la nature changeante de ces droits de douane, créent de l'imprévisibilité. Je conviens qu'ils sont néfastes pour les affaires et les investissements des deux côtés de la frontière.

Ziad Aboultaif: Monsieur l'ambassadeur, la volonté apparente du premier ministre de retarder les négociations de l'ACEUM va à l'encontre de ce que vous avez dit. Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

Mark Wiseman: Comme je l'ai dit, le gouvernement canadien est prêt et disposé à mener des négociations approfondies avec nos partenaires aux États-Unis et au Mexique, et en mesure de le faire dans le cadre du processus d'examen de l'ACEUM, un accord d'une durée de 16 ans. Nous en sommes à la sixième année de cet accord de 16 ans.

Nous sommes disposés à entamer ce processus d'examen. Nous menons actuellement des discussions concernant les droits de douane prévus à l'article 232. Nous souhaitons réduire l'incertitude le plus possible, mais pas à n'importe quel prix. Cela ne serait pas, à mon avis, et à celui du gouvernement, dans le meilleur intérêt des Canadiens et des entreprises canadiennes.

Ziad Aboultaif: Ce sont toutes les entreprises et tous les consommateurs canadiens qui en font les frais. Il semble désormais que ce retard soit une tactique du Canada pour les négociations. C'est ce à quoi nous assistons actuellement. Ce sont les mots que le premier ministre a dits à un précédent premier ministre du Québec. Ce que je dis ou ce qui circule repose sur des faits, et cela doit être clarifié pour les Canadiens. J'espère que vous serez en mesure de clarifier cela une fois de plus.

Mark Wiseman: Le Canada est prêt, disposé et apte à commencer l'examen de l'ACEUM. Nous participons à des discussions sur une base régulière, surtout concernant les droits de douane en vertu de l'article 232 et au-delà, pour réduire l'incertitude née des décisions prises par les États-Unis d'Amérique.

Ziad Aboultaif: Combien de temps encore les entreprises et les consommateurs canadiens devront-ils assumer ces coûts avant que vous me disiez: « Fini les tactiques de négociations. Nous devons

prendre le contrôle de la situation. Nous devons agir. Nous devons faire preuve de transparence envers les Canadiens et leur dire ce qui se passe. »

Mark Wiseman: Je ne peux pas faire de conjecture sur les opinions des entreprises canadiennes. Je peux simplement répéter que nous sommes prêts, disposés et aptes à entreprendre le processus de l'examen. Nous menons actuellement des discussions pour réduire les droits de douane imposés à l'industrie canadienne par les États-Unis d'Amérique en vertu de l'article 232.

Ziad Aboultaif: Combien de temps allez-vous continuer à négocier? Donnez-moi un échéancier.

Mark Wiseman: Je ne peux pas répondre à la question.

Ziad Aboultaif: Vous êtes à la table de négociation. Vous êtes notre représentant aux États-Unis. Vous représentez le Canada, et nous attendons de meilleures réponses de votre part.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Oliphant.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Monsieur Wiseman, merci de prendre le temps d'être avec nous, aujourd'hui.

Cette réunion n'est pas une audience de confirmation. Elle nous donne l'occasion de renforcer nos relations avec les États-Unis par l'entremise de vos fonctions.

Je tiens à vous remercier de vous être à nouveau porté candidat à une fonction publique. Je sais que je ne fais pas mon âge, mais je vais avoir droit à la pension de retraite du Canada. Je sais que les gens qui nous regardent à la maison en sont stupéfaits. Je vous remercie du travail que vous avez accompli, entre autres, pour vous assurer que notre Régime de pensions du Canada soit bien financé, et pour le succès du Régime pendant votre mandat. Je vous souhaite beaucoup de succès dans la poursuite de votre engagement et de votre travail en faveur de la population canadienne et du gouvernement du Canada.

Je voudrais parler de votre rôle en tant que représentant du Canada. Je suis député, je représente donc les habitants de ma circonscription, mais je suis aussi secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères. Je représente souvent le Canada à l'étranger. Je ne suis pas toujours d'accord avec mon gouvernement. Dans le passé, il y a eu des positions avec lesquelles je n'étais pas toujours d'accord. Lorsque je représente le Canada, je suis sur la même longueur d'onde que mon gouvernement.

Dans la foulée des questions précédentes, je vais vous donner l'occasion de confirmer que vous aimez ce poste. D'après votre expérience, qu'est-ce qui vous aidera à bien représenter le Canada et sa population à Washington? Qu'est-ce qui vous intéresse le plus, en cette période particulièrement difficile?

• (1610)

Mark Wiseman: Merci.

C'est un travail incroyablement important. Je suis honoré que le premier ministre et le gouvernement du Canada m'aient offert ce poste. C'est parfois une tâche très difficile, vu son importance, mais je suis fier et honoré d'en être chargé. Je l'ai déjà dit à plusieurs personnes, c'est le meilleur emploi que j'aie jamais eu, et je suis sûr que ce sera le meilleur emploi que j'aie jamais eu quand mon mandat prendra fin.

À mon avis, représenter son pays, comme le font aussi les députés, est l'une des missions les plus importantes qui soient, et je prends cette fonction très au sérieux, et ce, en tout temps.

Même si je ne suis pas diplomate et que je n'ai jamais travaillé au sein du gouvernement, j'ai des compétences intéressantes, je crois, et je pense que le premier ministre le croyait aussi lorsqu'il m'a demandé d'assumer ce rôle. Qu'il s'agisse de mes compétences en affaires ou en négociations ou de ma formation juridique, à mon avis, compte tenu de la situation actuelle aux États-Unis et de nos relations avec ce pays, ces compétences jouent un rôle essentiel pour nouer des relations, trouver des solutions mutuellement avantageuses et construire des ponts. Depuis le peu de temps que j'occupe ce poste, j'estime être grandement soutenu par le gouvernement, mais aussi par tous les partis politiques, ici, au Canada, par le secteur des entreprises et par les premiers ministres.

Même si la tâche qui m'a été confiée est difficile, je dois dire que, depuis mes débuts, malgré certaines des questions difficiles qui m'ont été posées ici, et que j'estime être de bonnes questions, j'ai l'impression d'être soutenu par pratiquement tout le monde dans mon travail visant à assurer la prospérité du Canada.

L'hon. Robert Oliphant: Vous aviez dit que certaines provinces ont des bureaux dans notre mission à Washington, et que le Québec en a un à proximité. Prévoyez-vous collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les premiers ministres et les gouvernements des administrations, en raison de la nature interconnectée des économies que nous devons être prêts à soutenir? Cela fait-il partie de votre mandat dans les six mois à venir?

Mark Wiseman: Pour commencer, je communique régulièrement avec toutes les provinces, tel que l'exige l'exercice de mes fonctions, pas seulement pour tenir des discussions sur le commerce, mais aussi pour avoir des discussions de nature plus générale. Cela peut se faire dans les couloirs, avec les provinces représentées à Washington, mais si cela n'est pas possible, je n'ai qu'à leur téléphoner. J'ai rencontré la plupart des premiers ministres provinciaux au cours des deux premiers mois de mon mandat et, bien sûr, je suis ici pour soutenir le premier ministre, le ministre LeBlanc et notre négociatrice en chef, dans leurs échanges plus officiels avec les leaders provinciaux et territoriaux.

L'hon. Robert Oliphant: Je vous implore de tenir compte aussi des territoires. Je sais que c'est important, puisque j'ai déjà vécu au Yukon.

Vous avez plusieurs patrons. Il y a le premier ministre. Il y a plusieurs ministres: le ministre LeBlanc, la ministre Anand et le ministre Sidhu.

Quelles directives le premier ministre vous a-t-il données pour cette phase initiale de votre travail?

Mark Wiseman: Je vais répéter ce que j'ai dit. Je me sens très bien soutenu, y compris par les ministres qui s'intéressent à notre relation avec les États-Unis et à mon rôle. Je communique régulièrement, comme vous pouvez l'imaginer, avec plusieurs ministres et avec le Cabinet du premier ministre, pour pouvoir m'acquitter de

mes fonctions de la manière la plus efficace qui soit en tant que représentant du Canada aux États-Unis. Cela me permet aussi de leur transmettre les informations que je recueille et que l'équipe de près de 600 personnes recueille. J'envoie ces informations presque quotidiennement au gouvernement du Canada et à ses dirigeants, ce qui leur permet de prendre les meilleures décisions possibles.

• (1615)

L'hon. Robert Oliphant: Je vous conseille de rester proche du sous-ministre adjoint. Il donne souvent de bons conseils, donc vous êtes bien soutenu.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Brunelle-Duceppe.

Allez-y, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je voudrais juste clarifier quelque chose, parce qu'être pour ou contre le système de la gestion de l'offre, ce n'est pas comme être pour ou contre la nouvelle tapisserie dans la cuisine.

Monsieur Wiseman, reniez-vous, aujourd'hui, les propos que vous avez tenus en 2024 sur la gestion de l'offre?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je crois que j'ai publié des commentaires, à l'époque. Je ne nie pas avoir publié cet article, mais je ne crois pas que cela ait un rapport avec mon rôle.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est important pour les gens au Québec.

Reniez-vous votre position de 2024, oui ou non? Ce n'est pas une question très compliquée.

[Traduction]

Mark Wiseman: Personnellement, je ne crois pas que mon ancienne position ou ma position actuelle ait une quelconque importance. Je dirais que je rencontre régulièrement les dirigeants des secteurs canadiens critiques, y compris les secteurs laitier, avicole et bovin, ainsi que de nombreux autres secteurs et représentants du Québec et d'ailleurs. Je les écoute et je me renseigne sur leurs rôles et sur ce qui est important pour eux. Je relaie l'information, y compris à notre négociatrice en chef.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur l'ambassadeur.

Donc, vous trouvez que votre position sur la gestion de l'offre n'est pas importante, mais vous la racontez quand même. C'est fantastique.

Dans le cadre de votre mandat, comment pensez-vous être capable de défendre l'exception culturelle québécoise, par exemple — parce qu'elle fera partie des négociations —, sachant que vous êtes le coproducteur d'un rapport visant à tripler la population du Canada qui ne fait jamais mention de la langue ou de la culture et de la nation québécoise?

Comprenez-vous que l'évacuation complète de cette notion linguistique et culturelle d'un rapport quand même assez étoffé sur la façon d'arriver à une population de 100 millions de personnes en 2100 a choqué beaucoup de gens au Québec?

Comprenez-vous que c'est peut-être une preuve de votre désintérêt, voire de votre complète ignorance de ce qui se passe au Québec sur le plan linguistique et culturel?

[Traduction]

Le président: Monsieur l'ambassadeur, avant que vous répondiez, j'aurais quelque chose à dire à M. Duceppe.

Nous nous sommes entendus, en tant que députés, sur le fait que cette réunion n'allait pas être une audience de confirmation. Nous discutons du mandat de l'ambassadeur.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je parle de l'exception culturelle.

[Traduction]

Le président: Essayez de vous en tenir au sujet. Vous revenez en arrière et vous parlez de textes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, mais...

[Traduction]

Le président: Nous discutons de son mandat en tant qu'ambassadeur du Canada aux États-Unis. S'il vous plaît, essayez de vous en tenir au sujet.

Merci.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vois mal en quoi la question de l'exception culturelle dans la négociation de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique n'est pas relative à son mandat.

[Traduction]

Le président: Je laisse monsieur l'ambassadeur répondre.

Mark Wiseman: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, mon travail...

[Français]

L'hon. Steven Guilbeault: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Alexis Brunelle-Duceppe: Est-ce que la cavalerie arrive à la rescousse, monsieur Guilbeault?

L'hon. Steven Guilbeault: Non, pas du tout. Je veux simplement rappeler à tous ceux et à toutes celles qui nous écoutent que l'exception culturelle n'est pas seulement québécoise. La francophonie existe d'un bout à l'autre du pays. La culture francophone est évidemment hyper importante, non seulement au Québec, mais aussi partout dans la fédération canadienne.

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous avez bien raison.

C'est encore mieux, monsieur l'ambassadeur.

[Traduction]

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur l'ambassadeur.

Mark Wiseman: Merci, monsieur le président.

Je m'engage à représenter fidèlement les politiques du gouvernement du Canada, conformément aux instructions que j'ai reçues, dans tout ce que je ferai, y compris en ce qui concerne les affaires culturelles et linguistiques.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 10 secondes.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Dans ce cas, je vais revenir vers vous plus tard, monsieur l'ambassadeur. J'ai d'autres questions pour vous.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Rood; allez-y, vous avez cinq minutes.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Merci beaucoup, monsieur Wiseman, d'être ici avec nous aujourd'hui.

Monsieur Wiseman, croyez-vous que « l'ancienne relation que nous avons avec les États-Unis, basée sur l'intégration approfondie de nos économies et une coopération étroite en matière de sécurité et de défense est terminée », qu'« il est évident que les États-Unis ne sont plus un partenaire fiable » et que « les liens économiques étroits entre le Canada et les États-Unis, qui constituaient autrefois un atout majeur, sont désormais une faiblesse »?

Mark Wiseman: Notre relation avec les États-Unis n'est pas terminée. Nous partageons une frontière avec les États-Unis. Nous partageons une frontière avec le plus grand marché du monde. C'est très avantageux pour le Canada, et nous devons prendre bien soin de cette relation. Toutefois, il est clair que nos relations avec les États-Unis ont changé sous l'administration en place, en raison des droits de douane imposés par les États-Unis et de l'adoption d'une politique privilégiant les intérêts des États-Unis.

• (1620)

Lianne Rood: Monsieur l'ambassadeur, savez-vous que ces citations viennent du premier ministre Mark Carney? Il semble adopter une approche obstructionniste à l'égard de notre principal partenaire commercial. Récemment, les médias ont révélé que le premier ministre a explicitement dit au personnel de l'ancien premier ministre du Québec que la lenteur faisait partie de la stratégie d'Ottawa.

Cela pourrait-il être considéré comme de la mauvaise foi, à Washington? À votre avis, s'agit-il d'une tentative délibérée de retarder les négociations de l'ACEUM?

Mark Wiseman: Ce n'est pas à moi d'interpréter les propos du premier ministre, mais je peux vous dire que nous sommes prêts, disposés et aptes...

Lianne Rood: Monsieur l'ambassadeur, pourriez-vous parler des conséquences que cela pourrait avoir, puisque cela aurait aussi une incidence sur votre rôle en tant qu'ambassadeur.

Mark Wiseman: Je suis désolé. Pouvez-vous répéter la question?

Lianne Rood: Les propos du premier ministre touchent directement votre rôle en tant qu'ambassadeur. Croyez-vous qu'il s'agit d'une tentative délibérée de retarder les négociations de l'ACEUM?

Mark Wiseman: Le Canada est prêt, disposé et apte, comme l'est notre négociatrice en chef, comme l'est le ministre LeBlanc, et comme je le suis moi-même, dans mon rôle de soutien, à entamer le processus d'examen officiel de l'ACEUM. Nous tenons régulièrement avec les États-Unis des discussions sur les droits de douane au titre de l'article 232.

Lianne Rood: L'ambassadeur Hoekstra a dit, en parlant de l'ACEUM, que ce n'était pas une négociation intense et qu'il n'y a pas vraiment eu de négociations sérieuses depuis octobre dernier.

Dans les coulisses, les représentants américains sont de plus en plus frustrés, car selon eux, le Canada ne joue pas le jeu, le gouvernement a décidé de retarder le processus, et qu'ils voient clair dans cette stratégie.

Est-ce le Cabinet du premier ministre qui a donné l'ordre de ne pas faire avancer les choses?

Mark Wiseman: L'ACEUM prévoit un examen obligatoire, qui doit se tenir selon les termes de l'accord au cours de la sixième année suivant la mise en œuvre. C'est un accord de 16 ans. L'ACEUM prendra fin en 2036.

Le gouvernement du Canada est prêt à entamer le processus d'examen officiel avec les États-Unis et le Mexique. Nous sommes prêts et préparés à faire cet examen, mais ce n'est pas une renégociation. C'est un examen prévu par les termes de l'accord. Nous sommes également...

Lianne Rood: Merci.

Janice Charette, la négociatrice en chef de l'ACEUM, a indiqué qu'elle pensait que le gouvernement devait avant tout faire reconnaître les concessions qu'il a faites, il y a 10 mois, sur la taxe sur les services numériques, les contre-mesures tarifaires et les contestations judiciaires concernant le bois d'œuvre. À sa grande surprise, le président a mis ces promesses dans sa poche et est passé à autre chose. Pendant ce temps, 2,6 millions de Canadiens, y compris de nombreuses entreprises du Sud-Ouest de l'Ontario et de ma circonscription de Middlesex—London, des gens qui dépendent des échanges commerciaux avec les États-Unis pour leur travail, sont très préoccupés.

Le premier ministre vous a-t-il dit pourquoi il a commis cette erreur de stratégie en faisant durer les choses, au lieu d'utiliser l'influence que nous avons au début des discussions pour faire lever les droits de douane?

Mark Wiseman: Les conversations que j'ai pu avoir avec le premier ministre concernant la stratégie commerciale et les conseils que j'ai pu lui donner sont confidentielles, et je ne suis pas en mesure de les commenter.

Lianne Rood: Le premier ministre a indiqué que Janice Charette était la négociatrice commerciale en chef, pas vous. Pourriez-vous nous dire quel rôle vous jouez dans les négociations? Pourriez-vous préciser le nombre de réunions qu'a organisées le Canada et les mesures substantielles qu'il a prises pour parvenir à un accord, jusqu'à présent?

Mark Wiseman: Mon rôle est de soutenir la négociatrice en chef, le ministre LeBlanc et le gouvernement du Canada, bien évidemment, et de nouer des relations en résidant de façon permanente à Washington. J'ai pour mission de soutenir les relations avec les législateurs américains, les dirigeants d'entreprise et les dirigeants syndicaux à l'appui de notre négociatrice en chef. Cette structure d'équipe s'est révélée très efficace.

Lianne Rood: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons ensuite à M. Charles Sousa.

Vous avez cinq minutes.

Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur, de votre présence et du service que vous rendez, encore une fois, au Canada, dans une différente fonction.

Vous avez certainement un lien très étroit avec les États-Unis et vous y avez sûrement acquis une expérience considérable, compte tenu de certains emplois que vous avez occupés dans le passé. Maintenant que vous occupez cette fonction, et compte tenu de votre expérience considérable dans la négociation d'accords — en termes relatifs —, dans d'autres aspects des affaires, dans les réformes du régime de pensions et ainsi de suite, quels points communs voyez-vous entre le Canada et les États-Unis? Comment voyez-vous les priorités que nous avons en commun et sur lesquelles nous pouvons bâtir quelque chose?

• (1625)

Mark Wiseman: Merci.

Il y a beaucoup de points communs entre le Canada et les États-Unis. Il est facile de l'oublier lorsque nous tenons des discussions difficiles, ou lorsque ces discussions sont de nature politique. Comme je l'ai expliqué dans mes observations liminaires, le volume des échanges commerciaux de part et d'autre de notre frontière commune dépasse de loin le volume des échanges commerciaux entre n'importe quels deux autres pays au monde. Nous sommes le principal marché d'exportation de près de 30 États américains. Nous figurons parmi les trois plus importants marchés d'exportation de presque tous les États des États-Unis. Il y a environ 1,5 million de Canadiens aux États-Unis, à n'importe quel jour de l'année. Les touristes canadiens soutiennent l'économie américaine, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud.

Nos deux pays fonctionnent incroyablement bien ensemble. Il est très facile de l'oublier. Nous avons bien plus de choses en commun que de choses qui nous séparent. Nous avons bien plus d'intérêts communs que de choses qui nous séparent. Je suis assez optimiste quant à la relation que nous avons avec les États-Unis. Ni l'un ni l'autre ne risque de déménager. Bien que nous soyons obligés — comme le premier ministre l'a indiqué — de diversifier les intérêts canadiens de façon à réduire notre dépendance aux États-Unis, le fait qu'ils soient notre voisin constitue un énorme avantage pour le Canada, à bien des égards.

Je dirais que nous sommes toujours — même si les droits de douane au titre de l'article 232 ne nous enchantent pas — les moins accablés par les droits de douane de tous les partenaires commerciaux des États-Unis. Nous avons bien plus de choses en commun que de différences. Tout au long de ma carrière, mon rôle a été de trouver nos points communs et de construire des ponts. Je suis convaincu qu'avec notre voisin du Sud, qui a été notre voisin depuis le début, et qui le sera pour toujours, nous saurons également régler nos différends.

Charles Sousa: J'ai vu de mes yeux votre capacité à gérer les entreprises canadiennes et à coopérer avec elles. J'ai vu ce que vous avez fait à Washington avec les entreprises américaines. J'ai également trouvé très intéressante votre récente visite à la Maison-Blanche, lorsque vous avez reçu vos lettres de créance.

Je me demande comment vous gérez tous ces intérêts. Parfois, ce que disent les entreprises américaines ne coïncide pas nécessairement avec ce qui émane de la Maison-Blanche. Je me pose des questions sur ces dynamiques politiques instables et leur durée. Comment faites-vous pour gérer tout cela?

Mark Wiseman: Je dispose d'une équipe formidable, dont l'équipe ici, à Ottawa, dirigée par le sous-ministre adjoint Linder. Cette équipe me soutient, et en toute franchise, me forme et m'aide dans mon rôle.

Notre ambassade à Washington compte sur une équipe remarquable, avec nos 12 consulats, sans oublier nos trois missions commerciales supplémentaires aux États-Unis. Toutes ces personnes travaillent sans relâche pour défendre nos intérêts aux États-Unis. Et c'est sans parler de l'équipe d'Affaires mondiales Canada, qui nous offre son soutien.

Je me sens très chanceux. Je ne pense pas que ce soit un rôle — ce n'est tout simplement pas possible — pour une seule personne. C'est absolument un travail d'équipe. Nous devons nous coordonner d'un bout à l'autre des États-Unis. Mon rôle est aux États-Unis. Notre message aux Américains doit être coordonné. Nous devons recueillir des informations auprès de tous les Canadiens pour que les Américains influents, les dirigeants d'entreprise, le gouvernement, les groupes syndicaux et les autres groupes d'intérêt puissent s'en servir.

C'est ce que nous faisons, et nous allons redoubler d'efforts en ce sens.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons ensuite passer à M. Adam Chambers.

Vous avez cinq minutes.

• (1630)

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur Wiseman. Félicitations pour votre nomination. Je soupçonne que vous auriez préféré avoir rendez-vous chez le dentiste, à cette heure-ci, mais nous vous sommes reconnaissants de votre présence.

Le livre de Robert Lighthizer vous dit-il quelque chose?

Mark Wiseman: Oui, effectivement.

Adam Chambers: D'accord. Vous devez donc savoir que, dans son livre, M. Lighthizer raconte une anecdote selon laquelle, lors des négociations de 2019, les États-Unis et le Mexique se sont isolés pendant des semaines pour négocier et conclure une entente, pendant que le Canada était curieusement absent. Vous souvenez-vous de cette anecdote dans son livre?

Mark Wiseman: Oui, je m'en souviens.

Adam Chambers: D'après ce que vous avez observé jusqu'à présent dans votre rôle, et vu que le Mexique tient actuellement des discussions actives et officielles, pensez-vous que nous ferons la même chose?

Mark Wiseman: Je n'ai évidemment pas participé aux discussions que le Canada a eues lorsque l'ACEUM a été mis en place, en 2019 et 2020, donc je ne peux pas dire si nous ferons la même chose. Je pense que le Canada, comme je l'ai déjà dit, est prêt, qu'il a la volonté et la capacité d'entamer le processus d'examen.

Adam Chambers: Merci beaucoup.

Vous a-t-on mis au courant de la stratégie du gouvernement? Est-ce un sujet qui revient souvent dans vos discussions régulières?

Mark Wiseman: Vous pouvez supposer que, puisque ma mission en tant qu'ambassadeur est de représenter le Canada aux États-Unis, je dois être tenu au courant des stratégies et des politiques du gouvernement du Canada.

Adam Chambers: D'accord, donc aujourd'hui, vous ne choisissez pas de nous dire que vous ne connaissez pas la stratégie, mais de ne pas nous le confirmer. C'est bien cela?

Mark Wiseman: Je ne suis pas en mesure de donner les détails de la stratégie du Canada, car il s'agit de conseils ministériels.

Adam Chambers: Vous comprenez toutefois qu'un observateur impartial conclurait probablement, en se fondant sur ce que racontent les médias, qu'une stratégie de la lenteur est mise en œuvre, n'est-ce pas?

Mark Wiseman: Comme je l'ai dit très clairement, nous sommes prêts et nous avons la volonté et la capacité d'entamer l'examen de l'ACEUM.

Adam Chambers: Merci beaucoup.

Un sondage a été fait, récemment. Cela vous préoccupe-t-il de savoir que 55 % des Canadiens estiment que l'on pourrait se débarrasser de l'ACEUM sans que cela ait une incidence quelconque sur le Canada, et que ce serait même avantageux pour lui?

Mark Wiseman: Le gouvernement du Canada croit en la valeur de l'ACEUM. Nous croyons en la valeur qu'il apporte au Canada. Nous croyons en la valeur qu'il apporte à l'Amérique du Nord. Nous estimons que les avantages économiques de l'ACEUM sont considérables pour tous les Canadiens.

Adam Chambers: Pensez-vous qu'il doit incomber aux parlementaires, aux dirigeants du secteur public et aux chefs d'entreprise du pays de faire comprendre qu'il s'agit d'une relation qui doit être maintenue?

Mark Wiseman: Vous êtes sûrement au courant de l'annonce par le gouvernement du Canada — le Cabinet du premier ministre — de la nomination du nouveau Comité consultatif sur les relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Je pense que ce comité a pour mandat, entre autres, de recueillir de l'information auprès des Canadiens, des entreprises canadiennes, des dirigeants syndicaux et d'autres responsables, et également de transmettre...

Adam Chambers: Alors, oui, vous pensez qu'il s'agit d'une importante relation à maintenir.

Mark Wiseman: Je pense que la relation avec les intervenants canadiens est essentielle.

Adam Chambers: Je peux peut-être poser une autre question. Pensez-vous qu'il est irresponsable de la part des politiciens, des experts, des journalistes, des dirigeants du pays d'alimenter le sentiment anti-américain? Est-ce que cela complique votre travail, lorsque vous avez affaire à nos homologues américains?

Mark Wiseman: Ce que je pense de cela n'est pas vraiment la question.

Adam Chambers: Est-ce que cela complique votre travail?

Mark Wiseman: Mon rôle est de représenter le Canada aux États-Unis. C'est un rôle qui est parfois difficile, et qui, parfois, l'est moins.

Adam Chambers: Pensez-vous utile que certaines personnes veuillent alimenter le sentiment anti-américain dans le pays?

Mark Wiseman: Mon rôle est de défendre les intérêts du Canada. Que les circonstances soient favorables ou non, positives ou négatives, mes responsabilités demeurent les mêmes.

Adam Chambers: Merci, monsieur le président.

Le président: Il vous reste 25 secondes.

Adam Chambers: Je voudrais simplement vous demander si vous regrettez que les travaux de l'Initiative du siècle aient été utilisés à mauvais escient par le gouvernement pour faire croître la population de 3,5 % pendant plusieurs années consécutives.

Le président: Je crois que cela n'a rien à voir avec le mandat de l'ambassadeur, qui est la raison d'être de l'audience. Je vous en serais reconnaissant si nous nous en tenions à cela.

• (1635)

Adam Chambers: J'estime qu'il s'agit d'une question plutôt raisonnable. Je veux dire... il doit établir des relations avec ses homologues américains, et il faisait la promotion de frontières ouvertes.

J'ai simplement demandé s'il regrettait que les travaux aient été utilisés à mauvais escient par le gouvernement. Je pense que c'est une question valable.

Merci, monsieur Wiseman.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour d'Anita Vandenberg.

Vous avez cinq minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que Washington a très bien accueilli le fait que le Canada ait atteint son objectif de l'OTAN de 2 % et qu'il prévoit de le dépasser. Je sais également que vous êtes appuyé par une équipe de défense très robuste. Le Canada a toujours entretenu de solides relations et un bon niveau d'interopérabilité avec les États-Unis dans les domaines de la défense et de la sécurité, notamment au sein du NORAD, que vous avez également mentionné.

Pourriez-vous parler de vos priorités et de vos stratégies futures à cet égard?

Mark Wiseman: Certes, la relation de défense coopérative avec les États-Unis est très importante pour le Canada tout comme elle l'est pour les États-Unis. À l'ambassade, nous comptons près de 80 membres issus des Forces armées canadiennes, dont un contre-amiral qui non seulement aide — jour après jour — en collaborant avec nos collègues américains, mais me conseille également en ce qui concerne la politique de défense.

Je vais aller à Colorado Springs pour visiter le NORAD. Bien sûr, nous avons tous constaté l'importance accrue de la sécurité dans l'Arctique conjointement avec les États-Unis et nos autres alliés du Nord. De toute évidence, une grande partie de mon rôle consiste à renforcer davantage ces relations, notamment dans l'ap-

provisionnement, pour m'assurer que le Canada obtient les éléments dont il a besoin pour se défendre et veiller à ce que les fournisseurs d'équipement de défense canadiens puissent continuer de bénéficier d'un accès privilégié au marché américain. À cet égard, plus tôt cette semaine, par exemple, j'étais à Washington avec le vice-amiral Topshee, où nous rendions visite à un certain nombre de fabricants canadiens qui présentaient leurs produits pas seulement au marché de défense américain, mais aussi au marché de défense mondial qui était réuni.

Cela fait partie de mon travail, et c'en est une partie importante. Comme je l'ai dit, vu que le Canada a atteint son engagement de l'OTAN de 2 % au cours du dernier exercice, nous sommes sur une très bonne lancée. Cela ne passe pas inaperçu.

Anita Vandenberg: Vous avez également mentionné dans votre déclaration liminaire que votre mandat principal, bien sûr, est la relation bilatérale du Canada avec les États-Unis. Cela se dessine dans le contexte d'un environnement géopolitique mondial en évolution très rapide, mais aussi dans le cadre d'un mandat plus large du gouvernement du Canada — y compris sur le plan intérieur — visant à bâtir un pays plus solide.

Pourriez-vous nous expliquer où le travail que vous réalisez dans le cadre de la relation bilatérale s'inscrit dans le mandat plus large du gouvernement canadien?

Mark Wiseman: Le gouvernement du Canada a été très clair — et le premier ministre en a parlé régulièrement — quant au besoin du Canada de se diversifier. Évidemment, la diversification signifie également de changer notre dépendance — qui est inutile — envers les États-Unis, mais aussi de ne pas abandonner notre relation avec ce pays. Il constitue un trop grand avantage pour nous. Il est trop important pour nous. Nous venons au deuxième rang des marchés les plus solides jamais construits dans l'histoire humaine. D'autres pays aimeraient être les voisins des États-Unis. Comme je l'ai dit plus tôt, nous profitons également — en l'absence des droits de douane prévus à l'article 232 — de ce qui se rapproche beaucoup du libre-échange avec les États-Unis.

La diversification signifie — bien entendu — de réduire notre dépendance envers les États-Unis dans le commerce, la défense et d'autres domaines, mais cela ne signifie pas d'abandonner cette relation très importante et précieuse. Cela signifie en fait de la faire croître pour que nous en retirions un avantage économique, comme nous l'avons vu dans le domaine de la défense. Pour ce faire, il faudra peut-être faire croître nos autres relations encore plus rapidement — ce qui nous permettrait de nous diversifier —, mais selon moi, ce n'est pas un compromis.

• (1640)

Anita Vandenberg: Est-ce qu'il reste du temps?

Le président: Le temps est écoulé.

Merci. Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Wiseman, lorsque vous êtes entré en fonction, on vous a présenté, dans les médias, comme un « banquier d'affaires international et gestionnaire de fonds de pension » qui « devra aider le Canada à trouver des solutions pour réduire les droits de douane américains ».

Pour ce qui est des droits de douane, vous ne le savez peut-être pas, mais je viens d'une région forestière, le Lac-Saint-Jean, qui est très durement touchée, présentement, par le conflit du bois d'œuvre. L'industrie forestière est le plus grand employeur de la région.

J'imagine que vous connaissez le montant provenant des droits compensateurs liés au conflit du bois d'œuvre qui dort présentement dans des fiducies de l'autre côté de la frontière.

N'est-ce pas?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je pense que la somme est de près de 10 milliards de dollars.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est exactement ça.

Si on ventile ce montant par province, ça équivaut à peu près à 2,5 milliards de dollars pour le Québec. Ça représente 155 000 emplois directs et indirects. Des fois, on pense que c'est simplement une industrie qui est régionale et qui est à l'extérieur des grands centres, alors que ça fait vivre plein de petites ou moyennes entreprises et qu'il y a aussi des sièges sociaux à Montréal et dans les grands centres.

Est-ce que vous avez une stratégie ou une vision par rapport aux nouvelles négociations? Pour l'industrie forestière, ce ne sont pas seulement les nouveaux droits de douane qui font extrêmement mal, ce sont surtout les droits compensateurs associés aux droits de douane. On a l'impression que le gouvernement n'en fait peut-être pas assez en matière de négociation. C'est peut-être la cinquième ou sixième guerre commerciale.

Comment voyez-vous ça, monsieur Wiseman?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je suis bien au courant — même si je suis en poste depuis peu — de l'importance de la question du bois d'œuvre pour le Canada et un certain nombre de provinces, dont le Québec. Ce n'est pas seulement un enjeu lié à l'article 232 ou à l'ACEUM. Cet enjeu — comme le député l'a déclaré — perdure depuis longtemps. Cela comprend les droits compensateurs, les droits antidumping et, maintenant, les droits de douane prévus à l'article 232.

C'est une priorité, compte tenu de la nécessité de trouver une solution aux droits de douane que nous jugeons injustes et injustifiés à l'égard de l'industrie canadienne.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y avait une proposition faite par l'industrie et appuyée par les syndicats, soit un programme pour que le gouvernement canadien rachète une partie des droits compensateurs afin de permettre à l'industrie d'avoir des liquidités. Le gouvernement n'est pas allé de l'avant quant à cette proposition.

Est-ce que vous avez eu des échos, à Washington, de cette proposition? Savez-vous si elle a fait son chemin? Nous avons entendu que certains syndicats, des deux côtés de la frontière, l'avaient fait cheminer.

[Traduction]

Mark Wiseman: Je sais que certaines discussions ont eu lieu, mais je n'en connais pas les détails.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Groleau.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour, chers invités.

Monsieur Wiseman, vous êtes le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis depuis seulement 67 jours. Il me semble que ça commence mal, votre affaire.

En 2024, le *Globe and Mail* a publié votre chronique dans laquelle vous vous êtes positionné contre la gestion de l'offre. Vous êtes le fondateur de l'Initiative du siècle, qui veut introduire des millions — des millions — d'immigrants au Québec pour réduire le poids du français. Hier, vous avez envoyé une invitation aux députés de ce comité à une réception à Washington. L'invitation était en anglais seulement. Même le premier ministre, aujourd'hui, est déçu de vous.

Monsieur Wiseman, est-ce que vous êtes la bonne personne pour occuper ce poste?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je crois que le premier ministre a confiance en la façon dont j'exerce mes fonctions. Il m'a nommé et continue de m'appuyer.

[Français]

Jason Groleau: Voici une question simple: est-ce que vous êtes contre la gestion de l'offre, oui ou non?

[Traduction]

Mark Wiseman: Mes points de vue sur la gestion de l'offre, qu'ils soient positifs ou négatifs, ne sont pas pertinents pour l'exercice de mes fonctions ni pour la représentation des positions du gouvernement du Canada.

[Français]

Jason Groleau: Vous dites que votre position sur la gestion de l'offre n'a pas d'impact sur votre rôle.

Est-ce bien ce que vous dites?

[Traduction]

Mark Wiseman: Mon rôle — ainsi qu'on l'a clairement exprimé — consiste à soutenir la négociatrice en chef ainsi que la position du gouvernement du Canada, notamment le projet de loi C-202.

• (1645)

[Français]

Jason Groleau: Dans le passé, vous vous êtes opposé ouvertement à la gestion de l'offre, tout comme le président Trump.

Vous considérez-vous comme un maillon faible dans les négociations présentes quand vous êtes d'accord avec le président Trump sur cette position?

[Traduction]

Mark Wiseman: Je ne crois pas avoir jamais été d'accord avec la position du président Trump sur cette question et sur de nombreuses autres.

[Français]

Jason Groleau: Pourtant, en 2024, vous avez déclaré que vous étiez contre la gestion de l'offre, ce qui est la même position que celle du président Trump.

[Traduction]

Le président: J'aimerais m'adresser à mon collègue.

Je pense qu'il a répondu à la question à maintes reprises et a dit que son rôle consistait à...

[Français]

Jason Groleau: Monsieur le président, en tout respect, il ne répond pas à ma question.

[Traduction]

Le président: Non, bien sûr, mais vous ne cessez de revenir en arrière. Ce n'est pas une audience de confirmation. Nous avons déjà eu une discussion devant le Comité.

L'audience porte sur le mandat de l'ambassadeur. Essayons de rester aussi près que possible du sujet.

[Français]

Jason Groleau: Monsieur l'ambassadeur, pour ce qui est de votre mandat, au Canada, les 343 députés sont pour la gestion de l'offre. Dans le passé, vous avez été contre la gestion de l'offre. On est en plein dans les négociations avec les États-Unis. Hier encore, le gouvernement américain parlait du fait que les Américains veulent entrer dans le marché canadien.

Est-ce que vous allez nous défendre?

[Traduction]

Mark Wiseman: Mon rôle consiste à défendre — au mieux de mes capacités et jour après jour — les politiques du gouvernement du Canada, et je continuerai de le faire.

[Français]

Jason Groleau: La position de tous les députés est la suivante: nous voulons défendre la gestion de l'offre.

Je vous repose la question.

Est-ce la position du gouvernement? Est-ce que vous avez le mandat de défendre cette position?

[Traduction]

Mark Wiseman: Oui.

[Français]

Jason Groleau: Je vous remercie beaucoup de votre réponse.

Je viens de la Beauce, une région frontalière des États-Unis. Nous faisons beaucoup d'affaires avec les États-Unis. Comme vous le savez, il y a énormément d'échanges avec les Américains dans le secteur de l'acier et du bois.

Depuis plusieurs mois, il y a d'énormes droits de douane qui nous font mal.

Nous avons l'impression que, volontairement, vous n'avancez pas rapidement pour régler le dossier. Est-ce juste une impression? Je pose la question, parce que vous dites aux gens de la Beauce et aux entreprises que ça fait cinq mois que vous n'avez pas négocié avec les Américains.

[Traduction]

Mark Wiseman: Le gouvernement du Canada et moi — en tant que représentant à Washington — comprenons les pressions et difficultés énormes que les droits de douane imposés en vertu de l'article 232 exercent sur un certain nombre d'industries canadiennes, et donc, sur un certain nombre de communautés canadiennes. Nous les jugeons injustifiés. Nous sommes d'avis qu'ils dépassent les limites des accords que nous avons en place avec les États-Unis, et nous travaillons très fort et vigoureusement pour renverser l'impact de ces droits de douane imposés en vertu de l'article 232.

[Français]

Jason Groleau: Merci, monsieur Wiseman.

Mark Wiseman: Merci.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 36 secondes.

[Français]

Jason Groleau: Merci beaucoup.

Monsieur Wiseman, vous avez dit que vous allez travailler fort. Quelle est votre stratégie, dans les prochains jours et les prochaines semaines, pour faire avancer les négociations avec les Américains?

[Traduction]

Mark Wiseman: L'une de nos stratégies consiste à nous réunir et à influencer le plus de membres de la population américaine que possible, et cela comprend les membres du Congrès. Nous en avons rencontré des dizaines, même au cours des premières semaines de mon entrée en fonction. Je parle de membres de l'industrie, de chefs syndicaux aux États-Unis, et, surtout, de législateurs d'État également. Depuis le peu de temps que je suis en poste, j'ai déjà rencontré près d'une dizaine de gouverneurs de partout aux États-Unis.

Nous devons continuer d'exercer des pressions jour après jour. Comme je l'ai mentionné précédemment, il est important de comprendre que, chaque matin à notre réveil, nous pensons aux États-Unis. Ils ne pensent pas nécessairement à nous. Nous devons leur rappeler l'importance que la relation avec le Canada représente pour eux.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Marie-France Lalonde.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Wiseman, je vous félicite pour votre nouveau rôle. Mes collègues et moi-même, nous nous disions que ça ne fait que quelques semaines que vous l'occupez. Je sais d'avance que votre expérience va porter ses fruits.

Le premier ministre a annoncé récemment la création d'un nouveau comité, soit le Comité consultatif sur les relations économiques entre le Canada et les États-Unis. Du côté canadien, plusieurs secteurs vont transmettre leur expertise.

J'aimerais avoir vos commentaires sur la collaboration que vous avez ou que vous allez avoir avec le Comité consultatif sur les relations économiques entre le Canada et les États-Unis.

• (1650)

[Traduction]

Mark Wiseman: Le nouveau comité consultatif — qui a été annoncé mardi, je crois — sera présidé par le ministre LeBlanc. Il fournira des conseils ainsi qu'une orientation à notre négociatrice en chef et, par ricochet, m'apportera de l'aide et des conseils.

Nous nous retrouvons dans une situation difficile avec les États-Unis. Nous ne devrions pas nier les difficultés que cela occasionne. En raison de l'imposition injustifiée des droits de douane en vertu de l'article 232, les entreprises, les communautés et les travailleurs canadiens font tous face à des difficultés. En toute honnêteté, nous avons besoin de toute l'aide et de tous les conseils que nous pouvons obtenir. Je pense que l'annonce par le premier ministre du Comité consultatif sur les relations économiques entre le Canada et les États-Unis, de manière plus large, nous apportera l'information et les conseils issus de nombreux points de vue, industries et régions au Canada dont nous avons besoin pour prendre de meilleures décisions.

Comme je l'ai dit plus tôt, je me sens très appuyé dans mon rôle en tant que membre de l'équipe responsable de faire avancer la cause du Canada auprès des États-Unis. Je pense que ce nouveau comité consultatif offrira un soutien accru, des orientations supplémentaires et, au besoin, une diversité de points de vue afin que, dans l'élaboration de notre stratégie et de nos positions de négociation, nous disposions du maximum d'information et de rétroaction possible.

Mon expérience en tant qu'investisseur m'amène à penser que le fait de disposer de plus d'information et d'effectuer plus d'analyses nous permet de prendre de meilleures décisions; c'est pourquoi nous devons recueillir le plus possible d'information, d'avis, d'analyses et de points de vue. Je pense que ce comité s'inscrit pleinement dans cette démarche.

[Français]

Marie-France Lalonde: Merci beaucoup de vos commentaires.

Effectivement, on voit qu'il y a quand même des gens de plusieurs secteurs de l'économie canadienne, ainsi que des secteurs du milieu politique et du milieu syndical. J'étais donc aussi très fière de voir ces choix.

Je vais continuer dans cette même veine.

Vous avez parlé de votre expérience dans le domaine des investissements dans le cadre de vos derniers rôles.

J'aimerais avoir vos commentaires sur les principaux atouts du Canada que vous mettez en avant vous-même dans les discussions commerciales dans le cadre de votre nouveau rôle d'ambassadeur.

[Traduction]

Mark Wiseman: La position du Canada est très avantageuse. À bien des égards — et le premier ministre l'a lui-même mentionné — nous avons ce que le monde veut et ce dont il a besoin aujourd'hui, qu'il s'agisse d'énergie, de minéraux critiques ou d'agriculture, et nous comptons sur une population incroyablement talentueuse et éduquée. Nous faisons l'envie du monde, à bien des égards. Ce qui se passe malheureusement ailleurs dans le monde, loin de nous, met d'autant plus en évidence nos propres forces.

Nous nous retrouvons dans une position plus forte — et peut-être de plus en plus — grâce aux atouts que possède le Canada. J'envisage ces atouts sous l'angle de l'inné ou de l'acquis. L'inné, ce sont nos ressources naturelles et notre géographie privilégiée; l'acquis, c'est notre capital humain et les politiques qui nous permettent d'exploiter ces ressources à notre avantage. Le Canada occupe aujourd'hui une position remarquable.

Je dois dire que le fait d'être ambassadeur pour le Canada aux États-Unis n'est pas une tâche facile dans le monde d'aujourd'hui, mais je ne choisirais aucun autre pays pour être l'ambassadeur à part celui des États-Unis. Nous occupons une position de force en tant que pays, et si nous pouvons tirer parti à la fois des avantages naturels et acquis, nous nous trouverons, dans les décennies à venir, dans une position très favorable dans nos relations avec les États-Unis et avec le monde.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Marie-France Lalonde: Merci beaucoup, monsieur Wiseman.

[Traduction]

Le président: Nous commençons notre quatrième série de questions avec M. Kyle Seeback.

Vous disposez de cinq minutes.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, merci beaucoup d'être ici. Je tiens à prendre le temps de vous remercier de votre service envers le Canada. C'est un rôle très important. Les Canadiens dépendent de vous et d'autres personnes.

J'aimerais aborder la question des droits de douane imposés en vertu de l'article 232. Pourriez-vous limiter vos commentaires à cet aspect? À quand remonte la dernière réunion officielle de négociation où des positions ont été échangées concernant les droits de douane prévus à l'article 232 entre le Canada et les États-Unis? Donnez-moi simplement la date.

Mark Wiseman: Je ne pense pas que je devrais parler en cet endroit de réunions particulières qui se sont déroulées, mais je peux vous dire que des discussions se tiennent presque tous les jours.

Kyle Seeback: Monsieur l'ambassadeur, je sais que vous avez des discussions continues. C'est ce que dit tout le temps le ministre: j'ai des conversations. Nous avons une conversation en ce moment même. Cela ne règle rien, et je ne crois pas que le moment où s'est déroulée la dernière négociation soit secret ou confidentiel.

Nous savons tous que l'ex-premier ministre Trudeau est allé à Mar-a-Lago pour négocier. Je ne sais pas pourquoi vous gardez cette information secrète. Cela a été largement rapporté dans les médias que la dernière négociation officielle a eu lieu il y a environ sept mois, moment où des offres ont été échangées. Cette information est-elle exacte ou inexacte? Si c'est inexact, à quand remonte alors l'autre réunion officielle?

Mark Wiseman: Nous avons des négociations et des discussions continues avec les États-Unis. Ce que je dirai...

Kyle Seeback: Monsieur l'ambassadeur, je suis désolé. Bien sûr, vous avez des discussions continues. Si vous ne le faisiez pas, vous ne feriez pas votre travail. Lorsque le premier ministre vous a nommé, il a dit que vous étiez un membre essentiel de l'équipe de négociation. Si vous n'étiez pas en train de négocier, vous ne vous acquitteriez pas de votre mandat. Ce n'est pas ma question.

Je veux vous ramener à ma question, qui est la suivante: à quand remonte la dernière ronde officielle de négociations où des offres ont été échangées pour éliminer les droits de douane imposés en vertu de l'article 232?

Mark Wiseman: Encore une fois, nous avons des discussions continues. Ce que je dirai, c'est que, dans ma carrière en tant que chef d'entreprise, investisseur et fin négociateur, je n'ai jamais négocié d'accord sur la place publique, et je pense que notre...

Kyle Seeback: Monsieur l'ambassadeur, je ne vous demande pas les détails qui ont été discutés. Je ne dis pas: « Veuillez déposer la teneur des offres. » Je peux bien imaginer que ce sont des renseignements confidentiels ou pertinents pour les négociations lorsque la dernière négociation a eu lieu, parce que les Américains y étaient. Ils sauraient également à quelle date elle a eu lieu.

Pourquoi êtes-vous aussi réticent à fournir la dernière date des négociations, lorsque des offres officielles ont été échangées concernant les droits de douane imposés en vertu de l'article 232?

Mark Wiseman: Ce sont des discussions continues. Certaines d'entre elles sont signalées; d'autres ne le sont pas. Vous avez sûrement vu, par exemple, que le secrétaire Bessent et le ministre Champagne se sont réunis vendredi dernier. J'ai assisté à une partie de ces discussions. Il y a eu d'autres réunions déclarées entre le ministre LeBlanc et le secrétaire Lutnick.

Kyle Seeback: Monsieur l'ambassadeur, vous ne répondez pas à ma question. J'ai essayé de quatre façons différentes. C'est bon. Je n'ai pas besoin d'entendre ce sur quoi portent les discussions.

Vous avez mentionné très clairement aujourd'hui que le Canada est — et je vous cite — prêt et préparé en vue de négociations officielles sur les droits de douane imposés en vertu de l'article 232. M. Greer a dit qu'ils étaient prêts à entamer des négociations officielles. Pourquoi celles-ci n'ont-elles pas eu lieu?

Mark Wiseman: Je pense que ce que j'ai dit est que le Canada est prêt, disposé et apte à commencer le processus d'examen officiel de l'ACEUM.

• (1700)

Kyle Seeback: Pourquoi ces réunions officielles n'ont-elles pas eu lieu? M. Greer a dit qu'ils étaient prêts également.

Mark Wiseman: Nous le sommes aussi.

Kyle Seeback: Il se passe quelque chose. Les Américains disent qu'ils sont préparés. Vous dites que vous l'êtes aussi, mais personne ne se rencontre. Qu'est-ce qui vous empêche de le faire?

Mark Wiseman: Tout ce que je peux faire, c'est rappeler que, du côté canadien, sous la direction de notre négociatrice en chef, Janice Charette, nous sommes prêts à commencer le processus d'examen de l'ACEUM.

Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un processus d'examen. Ce n'est pas une négociation d'un nouvel accord.

Kyle Seeback: Je comprends le fonctionnement de tout cela. J'étais autrefois porte-parole du commerce pour les conservateurs. Je sais que c'est un processus d'examen.

Les droits de douane imposés en vertu de l'article 232 sont en place depuis maintenant près d'un an. Vous avez exprimé le stress que cela a causé aux entreprises canadiennes. Une analyse économique a-t-elle été préparée — à votre connaissance — quant aux coûts que cela représente chaque mois pour les entreprises canadiennes?

Mark Wiseman: Oui.

Kyle Seeback: Vous disposez d'une telle analyse, alors vous savez ce qu'il en coûte aux entreprises canadiennes chaque mois que l'on retarde le règlement des droits de douane imposés en vertu de l'article 232.

Mark Wiseman: Le gouvernement du Canada effectue une analyse économique détaillée des répercussions des droits de douane injustifiés que les États-Unis ont imposés aux entreprises canadiennes. Je pense que le gouvernement du Canada comprend très bien ces droits de douane injustifiés et leur incidence sur les intérêts des entreprises canadiennes.

Kyle Seeback: Si les retards étaient une tactique, savez-vous à quel point ils mettent à mal les entreprises canadiennes?

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Rob Oliphant.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant: Merci, monsieur le président.

Ce n'est évidemment pas la première fois que le Canada fait face à des droits de douane en vertu de l'article 232 de la loi de 1962, et le Canada n'est pas le seul pays exposé à ces soi-disant droits de douane sur le métal.

Lorsque nous y avons été confrontés au cours de la première administration Trump, non seulement nous disposions d'un comité consultatif d'experts, mais nous avons également fait la promotion de la diplomatie parlementaire ainsi que d'une forme de diplomatie parallèle visant à mobiliser la société civile, les entreprises, les syndicats, les groupes communautaires, les organisations artistiques et le milieu universitaire afin d'examiner les relations solides que nous entretenons. J'aimerais connaître votre point de vue concernant la valeur des discussions que vous avez menées auprès de l'exécutif et du Congrès, qui sont importantes, mais également de celles que votre ambassade et vous pourriez peut-être favoriser auprès de ceux qui traversent la frontière tous les jours.

Ma mère vient de Niagara Falls. Nous avons de la famille qui vit à Lewiston ainsi qu'à Chicago. J'ai fréquenté l'école à Chicago, où j'ai des relations. Y aurait-il pour moi un moyen d'aider autrement qu'en tant que député? Y a-t-il un moyen pour que votre ambassade nous aide à faire participer les Américains à un niveau de conversation qui serait utile pour les Canadiens?

Mark Wiseman: Merci.

Je pense qu'il est important d'établir des relations et qu'il faut rappeler aux chefs américains, qu'il s'agisse de chefs d'entreprise ou de chefs politiques, ainsi qu'aux Américains ordinaires, l'importance de la relation avec le Canada. Comme je l'ai dit, nous avons énormément de choses en commun, à bien des égards. Cette forme de collaboration m'apparaît très importante pour renforcer la position du gouvernement du Canada en ce qui touche sa relation avec les États-Unis dans le commerce, la défense et de nombreux autres domaines.

Une chose qu'on m'a rappelée et que j'ai constatée dans mes premiers jours comme ambassadeur, c'est le nombre impressionnant de domaines dans lesquels nos deux pays collaborent extrêmement bien. Par exemple, lundi à l'ambassade, j'ai organisé un dîner avec la Commission mixte internationale, une commission formée — si je ne m'abuse — en vertu de l'entente sur les eaux transfrontalières de 1909. Les Américains et les Canadiens travaillent jour après jour pour régler des questions liées aux eaux internationales qui circulent du Canada vers les États-Unis et des États-Unis vers le Canada. Ce type de dialogue — qui montre l'importance de la collaboration, des relations d'affaires et des relations culturelles — joue un rôle déterminant.

Comme je l'ai dit, je pense que les parlementaires — y compris les membres du Comité — ont un rôle très important à jouer pour apporter leur aide à cet égard également. En tant qu'ambassadeur, j'encourage vivement les parlementaires de tous les partis — j'ai d'ailleurs accueilli des parlementaires de tous les partis à l'ambassade — et je vous invite à poursuivre ces échanges, tant à titre de parlementaires qu'à titre de Canadiens ordinaires.

Nous allons mobiliser les entreprises canadiennes, les dirigeants syndicaux et les acteurs culturels du Canada avec leurs homologues américains afin de rappeler aux États-Unis l'importance, la profondeur, l'étendue et la richesse de la relation entre nos deux pays.

• (1705)

L'hon. Robert Oliphant: Je vous mets en garde: faites attention, car lors de mes deux premières années à titre de représentant du Canada autour du monde, j'ai pris 15 livres. Les déjeuners peuvent vous tuer; n'oubliez pas de penser à votre santé. La diplomatie passe beaucoup par la nourriture.

Vous avez discuté plus tôt du réseau de consulats et de bureaux commerciaux que nous retrouvons aux États-Unis. Nous avons également des intérêts clés dans les États frontaliers, et les relations entre nos premiers ministres qui se trouvent dans les États frontaliers ainsi que les gouverneurs et les représentants étatiques deviennent importantes. Avez-vous été renseigné à ce sujet? Cela fait-il également partie de votre mandat?

Mark Wiseman: Nos provinces et nos territoires limitrophes des États-Unis ont, en fait, un rôle particulièrement important à jouer. J'ai déjà travaillé avec de nombreux premiers ministres pour leur demander d'aider le gouvernement du Canada avec ses relations, en particulier les gouverneurs des États adjacents.

Il existe un certain nombre de... J'oublie les acronymes des diverses organisations, mais il y en a une dans le Nord-Ouest, et une autre, évidemment, dans le Nord-Est et dans les provinces atlantiques. Je pense que ces relations entre nos premiers ministres et leurs homologues dans les bureaux des gouverneurs — particulièrement dans les États frontaliers — sont extrêmement importantes.

Ces États frontaliers ressentent la présence du Canada et la force de nos liens économiques plus que partout ailleurs, qu'il s'agisse du Dakota du Nord, du Maine, de l'Alaska, de l'État de Washington ou de l'un des neuf autres États limitrophes du Canada. Je crois que nos provinces et territoires ont un rôle particulier à jouer pour nous aider à transmettre ce message, et j'ai déjà entrepris des démarches auprès d'eux.

L'hon. Robert Oliphant: Les sénateurs assistent également à ces réunions de gouverneurs. C'est vraiment très important. Nous participons tous. Nous avons des possibilités de le faire.

Les notes d'information de votre ambassade sont importantes pour que nous puissions nous assurer d'être à jour quant à l'état des questions commerciales. Je suis originaire de Sault Ste. Marie...

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre. Vous avez dépassé votre temps.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, ne vous inquiétez pas. Mes questions ne seront pas aussi difficiles que celles de M. Oliphant.

Aujourd'hui, mon chef a offert de vous rencontrer afin de vous informer des particularités du Québec, qu'elles soient linguistiques, culturelles ou économiques.

Avez-vous l'intention d'accepter son offre et de le rencontrer en tête-à-tête pour discuter de votre mandat à venir et du Québec?

[Traduction]

Mark Wiseman: Bien sûr. Dès que le chef sera disponible, je me rendrai disponible.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est fantastique.

Merci beaucoup, monsieur l'ambassadeur.

Nous avons parlé un peu de votre passé. Je comprends que ça a peut-être brusqué des gens ici, mais nous ne l'avons vraiment pas fait de mauvaise foi. Nous avons vraiment entendu des craintes, et des doutes ont été soulevés par des personnes touchées par les secteurs dans lesquels vous avez occupé des postes dans le passé. Nous vous avons donc parlé de la gestion de l'offre et du projet de tripler la population canadienne, sans prendre en compte la particularité culturelle et linguistique du Québec.

Que répondez-vous aux gens qui ont soulevé de sérieux doutes?

Je comprends que vous dites vouloir représenter tous les Canadiens, dont les Québécois. Comme vous l'avez dit, vous lisez les journaux dans les deux langues officielles. Toutefois, bien des gens ont toujours de sérieux doutes quant à votre passé et aux postes que vous avez occupés.

Dans le contexte historique des relations tendues que nous avons présentement avec nos voisins du Sud, que répondez-vous aux gens qui s'inquiètent?

[Traduction]

Mark Wiseman: L'un des aspects de mon travail, c'est que j'ai l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes. Je me suis assuré de passer du temps dans la province de Québec, avec les Québécois. L'une de mes premières rencontres avec des chefs d'entreprise, où que ce soit, a eu lieu avec la ministre Joly, à Montréal, où j'ai rencontré un groupe de chefs d'entreprise du Québec. En fait, je retourne à Québec et à Montréal la semaine prochaine, pour rencontrer les chefs d'entreprise de la province.

J'ai également tenu des réunions très constructives avec l'ancien premier ministre provincial — et j'accueillerai la nouvelle première ministre à mon bureau dans les semaines à venir également —, sans parler de l'excellente collaboration avec le représentant du Québec à Washington.

Une partie de mon travail consiste à m'assurer que je comprends bien les opinions des personnes que je représente. Ces opinions proviennent de partout au Canada. Ce sont diverses opinions, des opinions variées. Il est important que je les comprenne, et je m'efforce tout particulièrement de comprendre les points de vue importants exprimés dans la province de Québec.

• (1710)

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer à M. Michael Chong.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

Nous ne savons pas encore quand les discussions officielles vont débiter entre le Canada et les États-Unis concernant les droits de douane prévus à l'article 232. Nous n'avons aucune confirmation quant à la stratégie du gouvernement en ce qui concerne les droits de douane prévus à l'article 232 et cela crée, selon moi et selon bon nombre d'entre nous, une grande incertitude.

J'aimerais sonner l'alarme au nom de l'industrie automobile de l'Ontario. Notre industrie automobile dépend du marché américain pour survivre et exister. Quatre-vingt-cinq pour cent des véhicules fabriqués en Ontario sont exportés vers les États-Unis. Comme vous le savez — vous avez dit que vous aviez accès à des données économiques —, les constructeurs automobiles canadiens disent que l'industrie a absorbé 5 milliards de dollars de droits de douane depuis 2025 et, selon Statistique Canada, les exportations de véhicules automobiles et de pièces détachées ont chuté de 21 % en janvier, tandis que celles de voitures particulières et de camionnettes ont diminué de plus de 32 %.

J'aimerais citer deux représentants de l'industrie. Brian Kingston, de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, a dit: « une usine d'automobiles faisant face à des droits de douane de cette ampleur ne peut pas être commercialement viable au Canada ». Toyota a déclaré — et c'est le plus grand constructeur automobile en Ontario, comme vous le savez — que les droits de douane ont rendu le secteur manufacturier de l'Ontario « non viable ». Récemment, Honda et Toyota ont formé une nouvelle association canadienne, ce qui, selon moi, signifie qu'ils sont extrêmement inquiets de la tournure que prennent les événements.

Le secteur automobile en Ontario emploie 100 000 personnes, et ces personnes veulent savoir quand la situation va s'améliorer. L'absence de réponse à ce sujet est, franchement, assez préoccupante. Le gouvernement ne cesse de répéter que nous avons le taux de droits de douane le plus bas de tous les pays du monde. Cela ne réconforte pas les constructeurs d'automobiles de l'Ontario, qui ont versé 5 milliards de dollars de droits de douane et qui ont déclaré que cette situation était intenable, et qu'il était impossible de maintenir des usines de fabrication en Ontario avec un tel niveau de droits de douane. Le gouvernement ne nous dira pas à quel moment la question des droits de douane prévus à l'article 232 imposés au secteur de l'automobile va être réglée, contrairement au Mexique, qui négocie activement ces questions cette semaine, notre gouvernement ici...

Soit dit en passant, il ne s'agit pas d'une banque d'investissement. C'est une démocratie, et il s'agit du cœur de la démocratie. Les Canadiens ont le droit de savoir ce qui se passe. Nous ne savons pas ce qui se passe. Comprenez-vous combien ce manque de transparence, l'absence de réponses au Comité, qui est une tribune pu-

blique officielle, suscite davantage d'incertitude dans le secteur automobile ontarien quant à l'avenir de cette industrie en Ontario? En êtes-vous conscient?

Mark Wiseman: Comme je l'ai dit plus tôt, l'incertitude nuit grandement à l'économie. Elle nuit aux entreprises et freine les investissements. L'incertitude dans ce cas a été causée par les tarifs injustifiés prévus à l'article 232 que les États-Unis ont imposés sur...

L'hon. Michael Chong: Monsieur l'ambassadeur, avec tout le respect que je vous dois, je suis d'accord avec vous sur ce point, mais il y a encore davantage d'incertitude qui s'ajoute à ces droits de douane injustifiés prévus à l'article 232, en raison du refus du gouvernement de nous dire ce qui se passe.

Nous obtenons davantage d'information du gouvernement du Mexique concernant ce qu'il fait grâce aux déclarations qu'il nous envoie, et nous manquons d'information sur ce que le gouvernement canadien fait. Nous lisons des articles citant des sources canadiennes anonymes de haut rang, ainsi que des sources québécoises anonymes, qui nous expliquent ce qui se passe. C'est la tribune qui nous permet d'entendre officiellement le gouvernement du Canada nous expliquer exactement ce qui se passe.

Cela fait déjà un certain temps que nous menons ces débats au Parlement, mais nous ne recevons aucune information. Comme je l'ai dit, il y a des familles qui, chaque soir, se couchent dans le Sud-Ouest de l'Ontario, d'où je viens, en étant terrifiées à l'idée de ne pas savoir d'où viendront leurs prochains salaires. Dans ma région de l'Ontario, le secteur manufacturier est en chute libre. Il est en déclin. Les gens s'inquiètent. L'information est essentielle.

N'êtes-vous pas d'accord? Pourriez-vous faire savoir à votre gouvernement qu'il est nécessaire qu'il nous fournisse davantage d'information sur l'approche adoptée et sur la date à laquelle les négociations concernant les droits de douane prévus à l'article 232 auront lieu? L'industrie n'a plus le temps. On ne peut pas continuer de verser 5 milliards de dollars en droits de douane et maintenir ces usines ouvertes. À un moment donné, cela atteindra un point de rupture.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons ensuite passer à M. Sameer Zuberi.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Wiseman, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Je tiens à vous féliciter de votre nouvelle affectation et du travail important que vous accomplissez au nom du gouvernement du Canada. Nous sommes heureux que vous soyez ici pour les deux heures complètes.

J'aimerais poursuivre cette discussion. En fait, mon collègue, M. Oliphant, posait la question à ce sujet. Dans ces réponses, vous avez détaillé les échanges que vous avez avec les gouverneurs aux États-Unis. Vous pourriez peut-être poursuivre sur ce sujet et nous expliquer comment vous collaborez avec le pouvoir exécutif, le Congrès et les autres gouverneurs, au-delà des États frontaliers.

Comment se passent ces discussions, et quels sont les résultats obtenus jusqu'à présent?

Mark Wiseman: Merci.

Tout comme il existe de nombreuses administrations au Canada, il en existe également aux États-Unis. Au début de mon mandat, je m'efforce d'échanger avec le plus grand nombre de ces circonscriptions. Au cours de mes deux premiers mois, j'ai rencontré des dizaines de membres du Congrès, tant à la Chambre des représentants qu'au Sénat. Je m'efforce tout particulièrement de rencontrer les membres républicains du Congrès ainsi que ceux issus des États frontaliers.

En plus de cela, en ce qui concerne les relations avec les États-Unis, j'ai rencontré plusieurs membres de l'exécutif au sein de l'administration. Ce sont eux qui mettent les politiques en place, évidemment, y compris les droits de douane injustifiés prévus à l'article 232. J'essaie de comprendre leur point de vue et d'expliquer celui du Canada.

Fait plus important encore, j'explique l'importance du Canada pour les États-Unis. Par exemple, le député précédent parlait de l'industrie automobile et de l'importance du marché américain. Il est également important de rappeler à la fois à l'industrie américaine et aux dirigeants politiques américains que le Canada est le premier acheteur unique d'automobiles et de camionnettes fabriquées aux États-Unis en dehors des États-Unis d'Amérique. Nous sommes à la fois producteurs et un marché pour de nombreuses régions américaines et pour de nombreuses industries américaines.

En ce qui concerne en particulier les gouverneurs, j'ai participé aux réunions de la National Governors Association à Washington. C'était pendant ma première ou ma deuxième semaine de mandat. Je suis en contact régulier avec certains gouverneurs des États frontaliers. Je me rendrai dans différentes régions du pays pour rencontrer les gens sur leur propre terrain, ce qui me semble également très important.

Enfin, j'aimerais rappeler l'excellent travail accompli par nos consulats à l'échelle des États-Unis. Chacun de nos consulats représente non seulement l'État dans lequel il se trouve, mais également un certain nombre d'autres États, pour que nous puissions avoir une représentation directe et un plan de chacun des 50 États dans tous les États-Unis d'Amérique. Ce modèle de couverture est particulièrement important. Nos consuls généraux et leurs équipes font partie intégrante de notre structure, et ils le seront encore davantage dans le cadre de notre stratégie à venir.

Voilà ce que j'ai accompli depuis mon arrivée, avec l'aide de mon équipe. Je bénéficie d'un soutien incroyable et je suis très bien préparé pour toutes ces réunions, et nous en organiserons bien d'autres. Il ne doit y avoir aucun vide dans nos emplois du temps.

• (1720)

Sameer Zuberi: Merci. C'était une réponse très complète.

J'ai environ 30 secondes, je vous laisse donc nous faire part de ce que vous souhaitez partager avec nous pendant le temps qu'il nous reste.

Mark Wiseman: J'aimerais revenir sur ce que j'ai dit dans la réponse à l'une des précédentes questions.

Je suis extrêmement honoré d'occuper ce poste. Je suis très touché par la confiance qui m'est accordée par le premier ministre. Je suis conscient de l'importance de ce rôle pour tous les Canadiens dans tout le pays. Je ne serai pas parfait. Je ferai des erreurs, mais là où nous ferons des erreurs, nous les corrigerons. Nous nous efforçons de ne pas commettre les mêmes erreurs. Je m'acquitterai sans relâche de ce mandat, en faisant de mon mieux, au service du Canada, de tous les Canadiens et du gouvernement du Canada.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons raccourcir la dernière période de questions, en commençant par M. Kyle Seeback.

Vous avez cinq minutes.

Kyle Seeback: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, monsieur l'ambassadeur, merci d'être ici.

Je partage le profond mécontentement de mon collègue face à votre réticence à répondre à des questions très directes sur des sujets qui ne semblent pas confidentiels, notamment concernant la date à laquelle les dernières négociations officielles ont eu lieu en ce qui concerne les droits de douane prévus à l'article 232. L'ambassadeur américain a été clair à ce sujet, cela ne s'est pas produit depuis au moins sept mois. Je trouve profondément troublant que vous refusiez de le confirmer devant le Comité. Nous sommes ici pour représenter les Canadiens. Ma circonscription compte de nombreux travailleurs de l'automobile qui ont perdu leur emploi à l'usine d'assemblage de Brampton, et d'autres employés de Honda qui craignent fortement de perdre leur emploi. Je trouve votre manque de franchise à ce sujet extrêmement préoccupant.

Cependant, vous avez dit que vous disposez d'une analyse des pertes économiques subies par les secteurs touchés par les droits de douane prévus à l'article 232. Je vous demanderais de fournir cette analyse économique au Comité pour que nous puissions nous aussi comprendre l'ampleur des pertes économiques subies par ces secteurs touchés. Allez-vous fournir ces documents au Comité?

Mark Wiseman: Je crois que certains de ces documents sont confidentiels et constituent des conseils fournis aux ministres...

Kyle Seeback: Pourriez-vous fournir ceux qui ne le sont pas au Comité?

Mark Wiseman: Monsieur le président, je fournirai une réponse au Comité à ce sujet. Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour savoir exactement lesquels de ces documents relèvent de...

Kyle Seeback: D'accord, mais j'aimerais avoir votre confirmation que, s'il s'agit de documents d'analyse économique qui ne sont pas protégés, vous nous les transmettez.

Mark Wiseman: Monsieur le président, je vais devoir répondre au Comité concernant notre capacité de présenter ces documents.

Kyle Seeback: Je ne pense vraiment pas que ce soit une réponse. Je ne veux pas de documents protégés. S'il existe des documents économiques qui ne sont pas protégés, les transmettez-vous au Comité?

Mark Wiseman: Monsieur le président, je vais devoir répondre au Comité concernant ma capacité de présenter ces documents. Je ne le sais tout simplement pas.

Kyle Seeback: Je ne vous demande pas si vous le savez ou non. Je dis simplement que vous ne pouvez pas présenter de documents confidentiels ou protégés, mais s'il y a des documents qui ne sont pas protégés ou qui ne sont pas confidentiels, les transmettez-vous? Je trouve votre obstination à ce sujet profondément troublante.

L'hon. Robert Oliphant: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le témoin a répondu. La question a été posée cinq fois maintenant. Le témoin a répondu. Il n'est pas approprié de continuer de harceler un témoin qui est un fonctionnaire.

Kyle Seeback: Il n'a pas dit oui ou non.

Le président: D'après ce que je comprends, le témoin s'est engagé à se renseigner sur le processus pour répondre aux demandes de documents émanant du Comité et à respecter notre processus.

Kyle Seeback: Il s'engage à le faire... d'accord.

Monsieur l'ambassadeur, étant donné qu'une analyse économique a été réalisée sur les coûts des droits de douane prévus à l'article 232, le gouvernement sait donc quel est le coût de tout retard. S'il s'avère qu'il y a eu une stratégie visant à ralentir les négociations ou à les retarder, cela se fait en toute connaissance de cause, c'est-à-dire en connaissant parfaitement les répercussions économiques que cela a sur les Canadiens. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

• (1725)

Mark Wiseman: Comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement du Canada, notre négociatrice en chef et le ministre LeBlanc sont prêts, disposés et préparés à entamer des discussions. Il n'y a aucune stratégie cachée. Nous sommes prêts à commencer.

Kyle Seeback: Monsieur l'ambassadeur, le *Wall Street Journal* vient de rapporter que le premier ministre Mark Carney a déclaré que les responsables étaient prêts à négocier ou à attendre que les États-Unis répondent à certaines des préoccupations de notre pays.

Si une partie de la stratégie consiste à attendre, comme le premier ministre l'a dit, comme il a été rapporté dans le *Wall Street Journal*, la stratégie d'attente est mise en œuvre en pleine connaissance des dommages économiques qu'elle entraîne.

Mark Wiseman: Je peux seulement répéter que nous sommes prêts, disposés et préparés, avec notre négociatrice en chef et le ministre LeBlanc, à commencer le processus d'examen officiel de l'ACEUM, dès que possible.

Kyle Seeback: Je vais poser de nouveau la question: pourquoi cette réunion n'a-t-elle pas eu lieu, alors? Les Américains ont dit qu'ils étaient prêts, disposés et aptes à le faire également.

Mark Wiseman: Il faut deux parties pour tenir une réunion.

Kyle Seeback: D'accord, mais si les deux parties disent être prêtes et disposées à négocier, et qu'elles ne se rencontrent pas, c'est évident qu'il se passe autre chose. Je ne suis peut-être pas l'homme le plus intelligent, mais je peux assurément comprendre cela. Que se passe-t-il?

Mark Wiseman: Je pense avoir répondu à la question du mieux que j'ai pu.

Kyle Seeback: Est-ce parce que, comme il a été rapporté dans le *Wall Street Journal*, le premier ministre attend que les États-Unis répondent à certaines de ses préoccupations? Est-ce que c'est la raison pour laquelle il n'y a aucune réunion?

Mark Wiseman: Je ne peux pas me prononcer sur les raisons pour lesquelles des réunions ont lieu ou non.

Kyle Seeback: Vous êtes l'ambassadeur, et vous dites que vous êtes prêts et disposés à tenir des réunions, pourtant, vous ne savez pas pourquoi il n'y en a pas. Je trouve cela très inquiétant. Vous devriez savoir pourquoi il n'y a pas de réunion.

Le président: Merci beaucoup.

C'est ensuite au tour de Mme Vandenberg.

Vous avez cinq minutes.

Anita Vandenberg: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur l'ambassadeur Wiseman, d'être ici. Je remarque que vous avez parlé plus tôt du soutien dont vous bénéficiez. Je pense que tous les Canadiens estiment que nous devons tous, y compris les parlementaires, vous soutenir, car il est extrêmement important que nous avançons tous dans la même direction sur ces dossiers importants. Merci beaucoup de répondre à nos questions.

Pour changer un peu de sujet, vous avez dit dans votre déclaration préliminaire que vous avez à votre disposition, bien sûr, 600 membres du personnel diplomatique et administratif. Personne ne vous a posé de questions aujourd'hui sur le travail consulaire qui est fait par ces professionnels et des diplomates. Vous pourriez peut-être nous parler un peu plus du travail que nous faisons du côté consulaire.

Mark Wiseman: Merci.

Je sais que nous, et tous les Canadiens, sommes très concentrés sur la situation liée aux droits de douane, en particulier ceux prévus à l'article 232. Je sais que nous nous intéressons tous à l'examen de l'ACEUM qui aura lieu. Cependant, je pense qu'il est également important de garder à l'esprit l'étendue et la profondeur des relations avec les États-Unis, ainsi que l'ampleur des activités, comme l'indiquait la question, qui se déroulent à l'ambassade et dans les consulats.

Le travail consulaire est considérable: il s'agit de protéger les Canadiens et de veiller à ce que les droits des Canadiens aux États-Unis soient pleinement respectés conformément à la loi, d'aider les Canadiens dans le besoin, surtout quand des tragédies surviennent. Comme vous le savez, notre consulat à New York est immédiatement intervenu après les horribles événements survenus à LaGuardia, il y a environ un mois. Le travail de notre ambassade et de nos consulats consiste à aider les Canadiens dans le besoin et à promouvoir leurs intérêts.

Par exemple, nous travaillons en étroite collaboration avec nos amis aux États-Unis et au Mexique pour organiser la prochaine Coupe du monde de la FIFA — le secrétaire van Koeverden m'en a informé aujourd'hui —, parce qu'il s'agit d'une partie très importante de nos relations avec à la fois les États-Unis et le Mexique. C'est une excellente occasion pour nous d'échanger et de célébrer ensemble, tout en nous assurant que nous puissions le faire de manière à ce que les Canadiens, les Américains, les Mexicains et tous ceux qui viennent du monde entier pour vivre la Coupe du monde sur notre continent soient protégés et puissent le faire en toute sécurité.

Nous entretenons également des liens dans les domaines de la culture et des arts. Une partie de ces activités se déroulent au sein de notre ambassade.

Bien sûr, il s'agit également d'une année très importante aux États-Unis. Nous les aiderons et nous célébrerons, avec nos amis américains, le 250^e anniversaire de leur nation.

Je pense que c'est un très bon point: nous sommes très concentrés, et nous devons nous concentrer sur les questions économiques, les échanges commerciaux, les droits de douane injustifiés et l'examen de l'ACEUM. Cependant, jour après jour, ces 600 personnes — qu'elles appartiennent aux forces de l'ordre, aux services consulaires, aux attachés culturels, à nos forces armées, à la GRC, etc. — travaillent main dans la main avec les Américains et leurs agences pour défendre nos intérêts communs.

• (1730)

Anita Vandenberg: Vous avez dit plus tôt qu'une partie de votre travail consiste à parler aux Américains de l'importance de la relation entre le Canada et les États-Unis pour eux.

Je crois qu'il nous reste seulement une minute, mais pourriez-vous nous dire quelles sont certaines de ces activités?

Mark Wiseman: Une partie du travail — et malheureusement, monsieur le président, il est vrai qu'une grande partie semble consister à manger — consiste à nouer des relations sociales avec les Américains, le moment venu. Je ne suis là-bas que depuis deux mois, et j'ai décidé que je n'étais pas encore en mesure de m'adresser aux médias américains. À un moment donné, nous pourrions décider que cela se révèle judicieux d'un point de vue stratégique.

Je suis le représentant du Canada aux États-Unis, dans tous les domaines. C'est un aspect essentiel de ma fonction. Je suis conscient d'être une personnalité publique. Cela signifie que je dois être au premier plan en tant que représentant de notre pays, et pas seulement sur les questions économiques.

Je vais vous donner un autre exemple. En juillet, il y aura un match entre les Nationals de Washington et les Blue Jays de Toronto, à Washington D.C. Il se déroulera le jour de la fête du Canada, je vais donc m'entraîner, parce que je pense que je vais devoir lancer la première balle.

Le président: C'est excellent. Nous avons hâte de voir cela.

Ensuite, M. Brunelle-Duceppe posera les dernières questions.

Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, j'ai l'occasion de rencontrer plusieurs ambassadeurs de différents pays en tant que porte-parole de ma formation politique en matière d'affaires étrangères. Une partie du travail d'ambassadeur, c'est de connaître de fond en comble l'histoire du pays qu'on représente. J'ai souvent eu l'occasion de rencontrer des ambassadeurs qui me présentent, en détail, l'histoire de leur pays, ce qui nous apprend à mieux connaître leur pays.

Comme ça fait partie de votre mandat, vous serez appelé à discuter avec vos interlocuteurs pour leur faire comprendre ce qu'est l'histoire canadienne.

Par exemple, si quelqu'un vous demandait de décrire, en tant qu'ambassadeur, ce qu'a été la Révolution tranquille au Québec, de quelle façon la résumeriez-vous?

[Traduction]

Mark Wiseman: L'une des choses dont je suis très fier — et j'ai évoqué mon parcours scolaire au début —, c'est que je suis effectivement titulaire d'un diplôme d'histoire de l'Université Queen's. C'était mon premier diplôme. J'ai passé énormément de temps à étudier l'histoire du Canada dans son ensemble, d'un océan à l'autre. Je dois dire que cela remonte à plusieurs années, alors mes connaissances sont un peu poussiéreuses.

Je suis d'accord avec la question. Mon travail consiste à représenter le Canada et à expliquer ce qu'est le Canada.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Ma question était précisément la suivante: comment décririez-vous la Révolution tranquille à un interlocuteur qui vous poserait la question, dans les grandes lignes?

• (1735)

[Traduction]

Mark Wiseman: Je ne pense pas que ce soit mon rôle ni celui du Comité de parler de la Révolution tranquille. Cependant, je suis d'accord avec la question. Dans le cadre de mes fonctions, je dois avoir une connaissance générale des subtilités de l'histoire du Canada, y compris celle du Québec. J'ai passé beaucoup de temps à expliquer aux Américains la genèse du Canada.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: J'attends ma réponse sur la Révolution tranquille, monsieur l'ambassadeur. En fait, je pensais que vous alliez me le dire tout de suite. Ce n'était même pas une question piège.

[Traduction]

Le président: Le temps est écoulé, monsieur Brunelle-Duceppe, malheureusement. Vous avez eu l'occasion de poser la même question plusieurs fois.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: C'est très décevant, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Nous allons conclure la réunion en remerciant à la fois l'ambassadeur Wiseman et M. Glen Linder d'avoir comparu devant le Comité et de leur témoignage.

Chers collègues, veuillez noter qu'il n'y aura pas de réunion le mardi 28 avril en raison de la mise à jour économique du printemps de 2026, comme convenu.

Notre prochaine réunion se tiendra le jeudi 30 avril, et elle portera sur le projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-219. Le parrain du projet de loi a confirmé sa présence pour la première heure, et les ministères ont été invités à comparaître pendant la deuxième heure. Une deuxième réunion sera prévue; nous entendrons des témoins supplémentaires au sujet du projet de loi C-219. Les députés sont invités à présenter au greffier leurs propositions de témoins. Un courriel sera envoyé à cet égard.

Je tiens également à annoncer aux collègues que la réunion informelle avec le sous-ministre des Affaires étrangères du Kosovo se tiendra toujours mardi matin. Le greffier vous transmettra les dé-

tails. Le groupe d'amitié parlementaire Canada-Kosovo rencontre également le sous-ministre lundi, à 18 h 30.

Merci beaucoup. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>